



OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Perspectives économiques et financières selon le DPB

Ottawa, Canada

24 avril 2012

www.parl.gc.ca/pbo-dpb

Le directeur parlementaire du budget a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le présent rapport vise à donner suite à la motion qu'a adoptée le Comité permanent des finances le 29 septembre 2011, selon laquelle :
« [c]onformément au mandat du directeur parlementaire du budget [...] que le directeur parlementaire du budget fournisse au comité une perspective économique et fiscale deux fois par année civile, soit la quatrième semaine du mois d'octobre et la quatrième semaine du mois d'avril, et par la suite, que le directeur demeure disponible à comparaître devant le Comité afin de discuter des conclusions ». Le présent document renferme les perspectives économiques et financières du directeur parlementaire du budget, établies en fonction des données disponibles au 17 avril 2012.

Préparé par : Randall Bartlett, Helen Lao, Chris Matier et Stephen Tapp*

* Les auteurs tiennent à remercier Mostafa Askari, Patricia Brown, Scott Cameron, Jason Jacques et Jocelyne Scrim de leurs observations fort utiles. Les auteurs assument seuls la responsabilité de toute erreur ou omission. Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Chris Matier (courriel : chris.matier@parl.gc.ca).

Table des matières

Résumé	1
1 Perspectives économiques externes	7
2 Perspectives économiques canadiennes	9
3 Perspectives financières	17
4 Tendances économiques à long terme	27
Références	34
Annexe A – Estimation des répercussions économiques des changements dans les dépenses de programmes du gouvernement et d'autres mesures	35
Annexe B – Perspectives économiques du DPB d'avril 2012 et de novembre 2011	38
Annexe C – Comparaison des perspectives économiques du DPB d'avril 2012 par rapport au budget de 2012	39
Annexe D – Résumé des perspectives financières du DPB d'avril 2012	40
Annexe E – Comparaison des perspectives financières du DPB d'avril 2012 par rapport au novembre 2011	41
Annexe F – Comparaison des perspectives financières du DPB d'avril 2012 par rapport au budget de 2012	42
Annexe G – Calcul des estimations par Finances Canada du PIB potentiel et de l'écart de production	43

Résumé

Le DPB tient à présenter des analyses indépendantes aux parlementaires pour les amener à mieux comprendre l'état des finances de la nation et les tendances de l'économie nationale. Le présent rapport formule les perspectives à moyen terme de l'économie canadienne et des finances du gouvernement du Canada¹. Il renferme une estimation à jour du solde budgétaire structurel du gouvernement ainsi que des graphiques en éventail qui illustrent l'incertitude entourant les projections du DPB et ainsi que les risques dans les perspectives économiques du secteur privé. Il présente également une estimation des répercussions des mesures proposées dans le budget de 2012 et les compare avec les projections. Enfin, il met en évidence certaines tendances importantes qui forgeront l'économie et les finances publiques du Canada à long terme.

Changements importants aux hypothèses du DPB quant à la politique financière

Dans ses perspectives, le DPB tient compte de l'ensemble des prévisions du gouvernement en ce qui a trait aux charges de programmes directes présentées dans le budget de 2012. Auparavant, faute de renseignements détaillés sur le gel des charges de fonctionnement annoncé dans le budget de 2010, les projections financières du DPB faisaient abstraction des prévisions du gouvernement quant aux « charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel », lesquelles représentent près de la moitié des charges de programmes directes. Au contraire, le DPB présumait que ces dépenses augmenteraient au même rythme que l'inflation et la population, ce qui avait pour résultat de créer un écart entre ses projections et celles du gouvernement. À présent, en se fondant sur l'expérience récente, le DPB est d'avis que le gouvernement réalisera fort probablement les économies souhaitées par le gel

des charges de fonctionnement en 2011-2012 et en 2012-2013; il a donc tenu compte des prévisions du gouvernement.

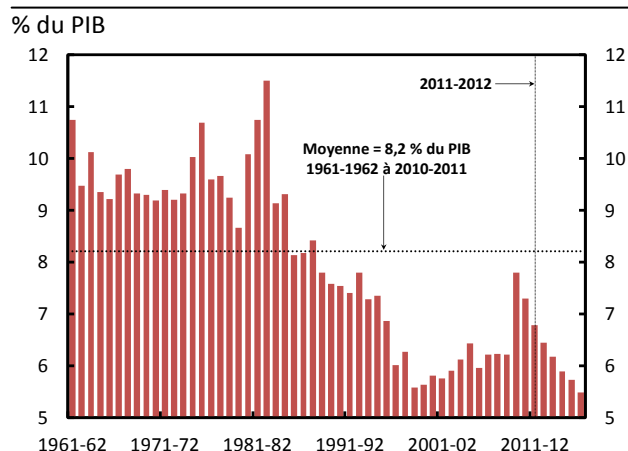
Par ailleurs, le DPB a tenu compte de toutes les réductions de dépenses ministérielles envisagées par le gouvernement dans le budget de 2012. Même s'il ne dispose pas de renseignements suffisamment détaillés pour évaluer adéquatement ces réductions, le DPB présume que le gouvernement les mettra à exécution. Cette hypothèse va de pair avec la volonté et la capacité du gouvernement d'éliminer, ou de rationaliser, certains programmes, disposant d'un pouvoir discrétionnaire absolu sur ces dépenses – avec l'approbation des parlementaires – puisque le parti au pouvoir est majoritaire. En intégrant pleinement la projection des dépenses directes de programmes du gouvernement dans ses perspectives financières, l'écart entre les projections de ces dépenses par le DPB et les projections établies par le gouvernement, qui existait dans les rapports précédents, a été éliminé.

Dans le budget de 2012, le gouvernement prévoit qu'en restreignant et en réduisant les charges de programmes directes, sa part de l'économie diminuera, passant de 7,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010-2011 à un niveau historiquement bas de 5,5 % du PIB en 2016-2017 (figure 1 du résumé).

¹ Dans ce rapport, «le gouvernement» désigne le gouvernement du Canada. Tous les taux présentés correspondent à des taux annualisés, sauf indication contraire.

Figure 1 du résumé

**Charges de programmes directes,
1961-1962 à 2016-2017**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Nota – Finances Canada indique que les données antérieures à 1983-1984 n'ayant pas été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, elles ne peuvent être comparées directement avec celles des années suivantes.

**Répercussions économiques de la restriction
et des réductions des dépenses du
gouvernement**

Les perspectives actuelles du DPB reflètent les répercussions économiques du projet du gouvernement, dans son budget de 2012, de réduire ses dépenses de programmes directes et de geler ses dépenses de fonctionnement, ainsi que de la réduction annoncée de la hausse des taux de cotisation à l'assurance emploi (AE). Les réductions des dépenses annoncées récemment par les gouvernements provinciaux dans leurs derniers budgets ont amené le DPB à présumer que les gouvernements provinciaux réduiraient leurs dépenses de programmes de 9 milliards de dollars pour la période de 2014-2015 à 2016-2017.

À l'aide du multiplicateur de dépenses estimatif de Finances Canada (soit l'impact en dollars sur le PIB réel d'une réduction permanente d'un dollar des dépenses publiques) publié dans les budgets de 2009 et de 2010, le DPB prévoit que le PIB réel, en 2014, sera de 0,4 % inférieur à ce qu'il serait si les

réductions des dépenses prévues dans le budget de 2012 n'étaient pas apportées. De plus, le DPB estime que l'emploi – dans tous les secteurs de l'économie – reculera de 0,2 % en 2014, soit une réduction d'environ 43 000 emplois.

Si l'on combine les réductions présumées des dépenses provinciales et les charges de fonctionnement assujetties à un gel, le DPB estime que les répercussions économiques des restrictions et des réductions des dépenses effectuées par les gouvernements fédéral et provinciaux seront prononcées à moyen terme en dépit de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt et de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation à l'AE. Le tableau 1 et le tableau 2 du résumé présentent les estimations des répercussions économiques de la restriction et des réductions des dépenses de programmes du gouvernement selon le DPB.

Tableau 1 du résumé

**Répercussions des mesures financières sur le
niveau projeté du PIB réel**

%	2012	2013	2014	2015	2016
Réductions des dépenses du budget de 2012	-0,12	-0,31	-0,37	-0,30	-0,21
Réductions des cotisations d'assurance-emploi du budget de 2012	0,00	0,01	0,03	0,04	0,05
Réductions des dépenses provinciales	0,00	0,00	-0,06	-0,14	-0,15
Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel	-0,18	-0,41	-0,48	-0,41	-0,34
Impact global	-0,30	-0,71	-0,88	-0,81	-0,66

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les répercussions estimées des mesures sur le PIB réel tiennent compte de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt.

Tableau 2 du résumé

Répercussions des mesures financières sur le niveau d'emploi projeté

Milliers	2012	2013	2014	2015	2016
Réductions des dépenses du budget de 2012	-7	-30	-43	-40	-31
Réductions des cotisations d'assurance-emploi du budget de 2012	0	1	4	6	7
Réductions des dépenses provinciales	0	0	-7	-19	-22
Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel	-11	-40	-56	-55	-48
Impact global	-18	-69	-102	-108	-94

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les répercussions estimées des mesures sur le niveau d'emploi tiennent compte de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt.

Perspectives économiques et évaluation des risques selon le DPB

Des indicateurs économiques récents laissent supposer que la reprise économique mondiale commence à s'installer, après les importants freins et reculs de 2011. Par rapport aux projections du DPB établies dans les perspectives économiques et financières (PEF) de novembre 2011² les perspectives externes sont légèrement plus favorables. Toutefois, le DPB s'attend à ce que la restriction et les réductions des dépenses de programmes du gouvernement au Canada freinent la croissance économique et la création d'emplois, creusant davantage l'écart entre le rendement réel de l'économie et son rendement potentiel et retardant la reprise économique.

Le DPB prévoit que l'économie canadienne ralentira à 1,9 % et à 1,6 % en 2012 et en 2013 respectivement (tableau 3 du résumé). La faiblesse de la croissance rend encore plus difficile pour l'économie d'atteindre son PIB potentiel, ce qui se traduira par une hausse du taux de chômage à 7,9 % en 2013. Avec la reprise, la croissance du PIB réel devrait atteindre en moyenne 2,8 % de 2014 à 2016, et le taux de chômage, régresser peu à peu pour s'établir à 7,0 % en 2016. Par conséquent, le

DPB s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne son taux directeur à 1 % jusqu'au quatrième trimestre de 2014, puis qu'il l'augmente progressivement pendant le reste de la période de projection.

Tableau 3 du résumé

Croissance du PIB réel et taux de chômage

%	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Croissance du PIB réel	2,5	1,9	1,6	2,2	2,9	3,2
Taux de chômage	7,5	7,7	7,9	7,9	7,5	7,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Comparativement aux prévisions économiques moyennes du secteur privé tirées du budget de 2012, le DPB anticipe une croissance plus timide du PIB réel et une inflation du PIB moins importante pendant la période de 2012 à 2014. Par conséquent, le DPB juge que les risques de détérioration en ce qui a trait aux prévisions du secteur privé quant au PIB nominal – la plus large mesure de l'assiette fiscale du gouvernement – restent nettement à la baisse. En plus des risques de détérioration recensés dans les PEF de novembre 2011 (reprise plus lente aux États-Unis, incidence plus grande du déclin récent des prix des produits de base et niveau d'endettement élevé des ménages canadiens), le DPB croit que la restriction et les réductions des dépenses de programmes du gouvernement freineront assurément la croissance du PIB réel dans une plus large mesure que ne le laissent entrevoir les prévisions du secteur privé. En outre, le DPB croit que la faiblesse des prix des produits de base combinée aux pressions qu'exerce à la baisse la lenteur de la reprise économique donnera lieu à un niveau d'inflation du PIB moins élevé que ne l'ont anticipé les prévisionnistes du secteur privé.

² http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/EFO_November_2011_FR.pdf.

Perspectives financières

Malgré des perspectives économiques plus faibles, en présumant que le gouvernement mettra en application les niveaux de dépenses de programmes directes prévues dans le budget de 2012, le DPB prévoit que le solde budgétaire s'améliorera, passant d'un déficit de 24,2 milliards de dollars (1,4 % du PIB) en 2011-2012 à un surplus de 10,8 milliards de dollars (0,5 % du PIB) en 2016-2017 (tableau 4 du résumé). Le solde budgétaire prévu par le DPB n'est inférieur au solde prévu dans le budget de 2012 que de 0,6 milliard de dollars en moyenne. Cette différence s'explique par des revenus moindres et des dépenses plus importantes au chapitre des prestations d'AE prévues pour la période de 2013-2014 à 2015-2016 qui résultent des perspectives économiques plus sombres établies par le DPB.

Tableau 4 du résumé

Solde budgétaire

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
DPB avril 2012	-24,2	-20,4	-13,4	-4,8	2,4	10,8
Budget de 2012	-24,9	-21,1	-10,2	-1,3	3,4	7,8

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Le DPB estime que la résultante des risques, dans la projection du PIB nominal faite par le secteur privé et présentée dans le budget de 2012, est défavorable, mais, à supposer que le gouvernement n'augmente pas ses dépenses au delà des niveaux indiqués dans le budget de 2012, le DPB estime que les probabilités de parvenir à l'équilibre budgétaire ou de dégager un excédent sont d'environ 35 % en 2014-2015, de 55 % en 2015-2016 et de 70 % en 2016-2017.

L'amélioration envisagée du solde budgétaire du gouvernement à moyen terme est principalement attribuable aux mesures prises pour restreindre et réduire les dépenses de programmes directes; elle est donc de nature structurelle. Par conséquent, le

DPB prévoit que le déficit structurel du gouvernement sera éliminé en 2013-2014 et cédera finalement le pas à un excédent structurel de 14,3 milliards de dollars (0,7 % du revenu potentiel) en 2016-2017 (tableau 5 du résumé). En l'absence de ces mesures, le DPB est d'avis que le déficit structurel se poursuivra à moyen terme.

Tableau 5 du résumé

Estimations des soldes budgétaires structurel et conjoncturel

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Solde structurel	-15,8	-8,5	1,3	9,6	12,1	14,3
Solde cyclique	-8,4	-11,9	-14,7	-14,4	-9,6	-3,5
Solde budgétaire	-24,2	-20,4	-13,4	-4,8	2,4	10,8

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Même si le gouvernement ne rend pas publiques ses estimations du solde structurel pour la période de planification, les calculs du DPB, fondés sur les données de Finances Canada, laissent entrevoir que ses estimations de l'excédent structurel en 2016-2017 sont vraisemblablement supérieures à celles du DPB : près de 16,6 milliards de dollars. Le DPB est d'avis que les estimations et les prévisions du solde budgétaire structurel fournissent des informations utiles sur la position budgétaire sous-jacente et contribuent à éclairer les actions politiques. Finances Canada pourrait améliorer la transparence budgétaire en rendant publiques ses prévisions du solde budgétaire structurel du gouvernement à partir des comptes publics et nationaux, et dévoiler la méthodologie et les postulats utilisés.

Viabilité financière

Pour déterminer si la structure financière d'un gouvernement est viable, il faut voir au-delà des projections de déficits et d'excédents à moyen terme, et observer l'incidence économique et financière du vieillissement de la population. Aux fins de la viabilité budgétaire, la dette publique ne doit pas croître plus rapidement que l'économie.

À la suite de l'annonce, en décembre 2011, du renouvellement du Transfert canadien en matière de santé (TCS), le DPB a mis à jour les projections à long terme présentées dans son rapport sur la viabilité financière de 2011³ afin de tenir compte des changements apportés à la structure des transferts fédéraux⁴. Le DPB a ainsi déterminé que la structure financière du gouvernement est viable à long terme compte tenu des tendances démographiques et économiques envisagées. Toutefois, c'est à l'échelle provinciale et territoriale que les changements apportés à la structure du TCS ont une incidence. L'analyse du DPB révèle que la situation financière des provinces et territoires demeure insoutenable et se détériorera davantage à cause de la réduction des transferts au titre du TCS.

Le DPB a publié aussi une comparaison des projections à long terme concernant les prestations fédérales aux aînés et évalué leur viabilité dans un cadre analytique global⁵. L'analyse du DPB a fait ressortir de nouveau que compte tenu des changements apportés au TCS à long terme, la structure financière fédérale est viable même si l'on prévoit que les prestations aux aînés augmenteront en fonction de la taille de l'économie de 2,2 % du PIB (36 milliards de dollars) en 2010-2011 à 3,0 % (110 milliards de dollars) en 2031-2032. De plus, les projections du DPB au moment de cette analyse n'avaient pas tenu compte des dépenses de programmes directs du gouvernement. Intégrer ces économies ferait en sorte que l'État dispose d'une plus grande marge de manœuvre financière pour réduire les revenus, augmenter les dépenses de programmes ou ces deux facteurs combinés, tout en préservant sa viabilité financière.

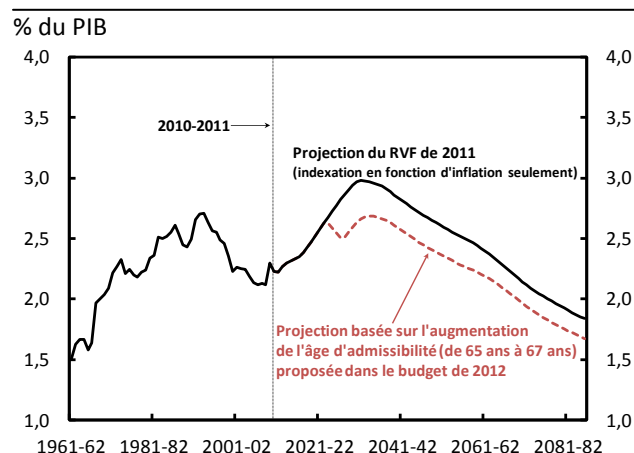
Par comparaison, le budget de 2012 porte à croire que la hausse prévue des dépenses consacrées à la prestation aux aînés jusqu'en 2030 démontre que le programme n'est pas viable à long terme, d'où la proposition de relever de 65 à 67 ans l'âge

d'admissibilité aux prestations à compter de 2023 et de mettre pleinement en œuvre ce changement en janvier 2029. Néanmoins, le budget de 2012 ne fournit aucune projection ou estimation quant à l'incidence à long terme du changement proposé. Se fiant aux projections à long terme énoncées dans le Rapport sur la viabilité financière de 2011, le DPB a examiné l'incidence du changement proposé sur les dépenses du gouvernement en matière de prestations aux aînés.

Le DPB a déterminé que hausser l'âge d'admissibilité aux prestations aux aînés réduirait les dépenses à ce chapitre d'environ 12 % (12 milliards de dollars) en 2029-2030 (figure 2 du résumé). Sous le régime proposé, le DPB envisage que, selon la taille de l'économie, les prestations aux aînés augmenteraient de 2,2 à 2,7 % du PIB en 2033-2034, pour une différence négative de 0,3 point de pourcentage par rapport à ce qui serait le cas si le régime demeurerait inchangé. Le DPB estime que les dépenses consacrées aux prestations aux aînés fléchiront pour atteindre 1,7 % du PIB, soit 0,2 point de pourcentage de moins que ce qui serait le cas sans les changements.

Figure 2 du résumé

Prestations aux aînés, de 1961-1962 à 2085-2086



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

³ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/FSR_2011_FR.pdf.

⁴ http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/Renewing_CHT_FR.pdf.

⁵ http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf.

budgétaire. Le gouvernement pourrait faire preuve d'une plus grande transparence budgétaire s'il divulguait son analyse et ses projections à long terme de l'incidence de son projet de hausser l'âge d'admissibilité aux prestations pour les aînés, en plus de donner suite à son engagement, dans le budget de 2007, de publier « un rapport exhaustif sur la viabilité des finances publiques et l'équité intergénérationnelle ».

Bien que le DPB ait centré son analyse sur les implications financières et économiques à long terme du vieillissement de la population, il demeure que d'autres tendances appréciables auront une incidence sur l'économie et les finances publiques du Canada à long terme : ralentissement de la croissance de la productivité, fluctuation de l'industrie, et accentuation de l'inégalité des revenus entre les ménages et les provinces.

1 Perspectives économiques extérieures

Selon les récents indicateurs économiques, il semble que la reprise mondiale gagne peu à peu en force après plusieurs reculs et tensions en 2011. Même si l'on s'attend à ce que la reprise mondiale se maintienne, les perspectives actuelles indiquent que la croissance économique globale sera modérée et que les résultats économiques différeront selon les régions. Qui plus est, les importants risques baissiers pour les perspectives mondiales demeurent présents.

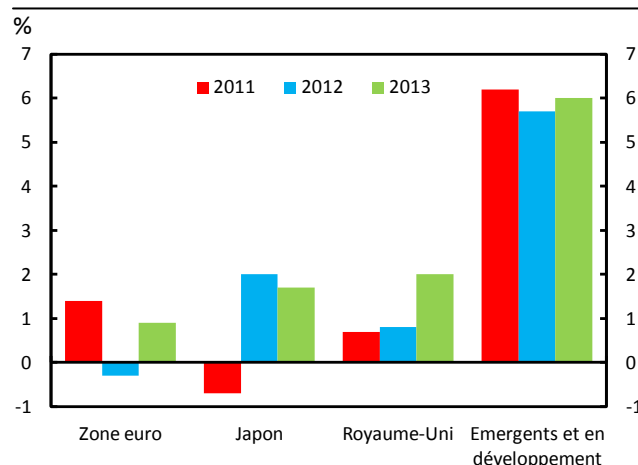
Comme il est indiqué dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2012 du Fonds monétaire international (FMI), les perspectives mondiales se sont fortement assombries en 2011; les économies européenne et japonaise se sont contractées et l'activité économique dans les pays émergents et en développement a ralenti. La crise de la dette souveraine dans la zone euro a entraîné de fortes hausses des taux des obligations publiques, rendant incertain l'avenir de l'Union économique et monétaire. À cause des effets dévastateurs d'un séisme et d'un tsunami au Japon, l'économie du pays s'est contractée au premier semestre de 2011, ce qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. L'économie japonaise s'est contractée à nouveau au quatrième trimestre en raison des perturbations de l'offre (dues aux inondations en Thaïlande) et de la faiblesse de la demande mondiale. Le FMI a également indiqué que, outre les facteurs cycliques et le durcissement de la politique économique, la crise européenne a entraîné un ralentissement du commerce et de la production dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine.

D'après les perspectives économiques actuelles du FMI, l'économie de la zone euro devrait se contracter en 2012 par suite de la crise de la dette souveraine et de la perte de confiance, conjuguées aux répercussions de l'inversion du levier financier et de la poursuite du rééquilibrage budgétaire (figure 1-1). L'économie japonaise devrait se redresser en 2012 à mesure que se dissipent les effets des perturbations de l'offre et que les efforts de reconstruction se poursuivront. Même si l'on

s'attend à ce que le Royaume-Uni évite une récession « technique », les compressions budgétaires et les difficultés de la zone euro continueront de freiner la croissance au cours de l'année à venir et en 2013. Selon les projections du FMI, la croissance des économies émergentes et en développement devrait quelque peu ralentir en 2012; les modestes répercussions négatives de la crise dans la zone euro devraient être largement compensées par l'assouplissement des politiques monétaires et budgétaires.

Figure 1-1

Projection de la croissance du PIB réel par le FMI



Source : *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012, FMI.

Selon le FMI, les mesures prises récemment par les pouvoirs publics ont contribué à réduire les risques, mais l'économie mondiale reste « exceptionnellement vulnérable » et fait face à des risques immédiats, soit une nouvelle escalade de la crise dans la zone euro et la montée des incertitudes géopolitiques qui pourraient provoquer une forte hausse du cours du pétrole. À moyen terme, le FMI signale la menace d'une spirale dette-déflation, en particulier dans la zone euro, et des perturbations des marchés obligataires mondiaux. Par contre, le FMI signale des courants positifs, par exemple une réaction plus vigoureuse face à la crise dans la zone euro et la relance plus rapide de l'économie américaine.

Perspectives pour les États-Unis

Après un lent démarrage, la croissance aux États-Unis a repris de la vigueur au second semestre de 2011 et a terminé l'année en force en raison de l'augmentation des dépenses de consommation personnelles et des investissements fixes. Le PIB réel des États-Unis a progressé de 1,7 % en 2011, soit 0,2 point de pourcentage de plus par rapport aux Perspectives économiques et financières (PEF) du DPB de novembre 2011.

Selon des données plus récentes, l'activité va en s'améliorant depuis la publication du PIB réel américain pour le quatrième trimestre. En particulier, l'emploi a continué de progresser aux États-Unis en mars 2012 (120 000) alors que le taux de chômage a diminué, s'établissant à 8,2 %, soit une baisse par rapport au taux de 9,1 % enregistré en août 2011 (le sommet le plus récent). D'autres données récentes, par exemple l'index de confiance des consommateurs du Conference Board et l'indice des directeurs d'achat de l'Institute of Supply Management, révèlent également une amélioration de l'activité économique.

La croissance plus forte que prévu au second semestre de 2011, conjuguée aux indicateurs toujours positifs durant le premier trimestre de 2012, a amené le DPB à réviser à la hausse sa projection du taux de croissance du PIB réel des États-Unis en 2012 par rapport à ses Perspectives économiques et financières de novembre 2011 (tableau 1-1). À moyen terme, la révision à la hausse du PIB réel reflète l'hypothèse du DPB que la Réserve fédérale maintiendra son taux d'intérêt directeur à des niveaux historiquement bas jusqu'à la fin de 2014. Cette hypothèse cadre avec la déclaration qu'a faite le Federal Open Markets Committee des États-Unis lors de la réunion qu'il a tenue le 13 mars 2012, selon laquelle les conditions inflationnistes actuelles et prévues « justifieront probablement de façon exceptionnelle de faibles niveaux pour le taux cible des fonds fédéraux, du moins jusqu'à la fin de 2014 ».

Tableau 1-1

Projection de la croissance du PIB réel des États-Unis

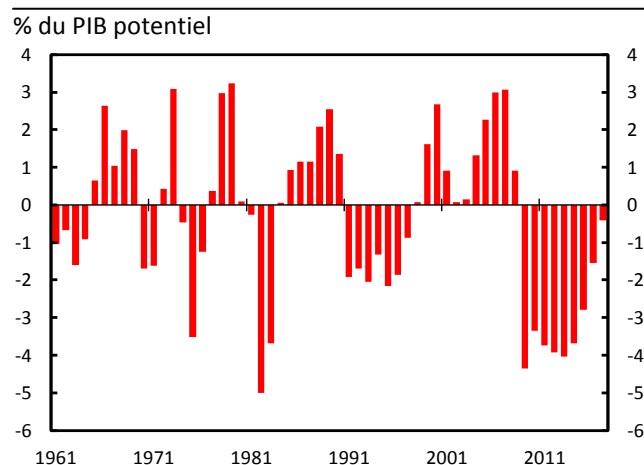
%	2012	2013	2014	2015	2016
PEF de novembre 2011	1,6	2,3	2,6	3,1	3,5
PEF d'avril 2012	2,1	2,2	2,7	3,3	3,6

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Selon ses projections de croissance révisées, le DPB prévoit que l'économie américaine demeurera en deçà du PIB potentiel (écart de production négatif) à moyen terme (figure 1-2). L'écart de production persistant et important reflète la nature de la reprise économique aux États-Unis, laquelle se caractérise par le redressement constant des bilans, par un taux de chômage qui demeure élevé et par des mesures d'assainissement budgétaire (quoique limitées).

Figure 1-2

Écart de production des États-Unis, 1961 à 2017



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; U.S. Bureau of Economic Analysis.

Perspectives des prix des produits de base

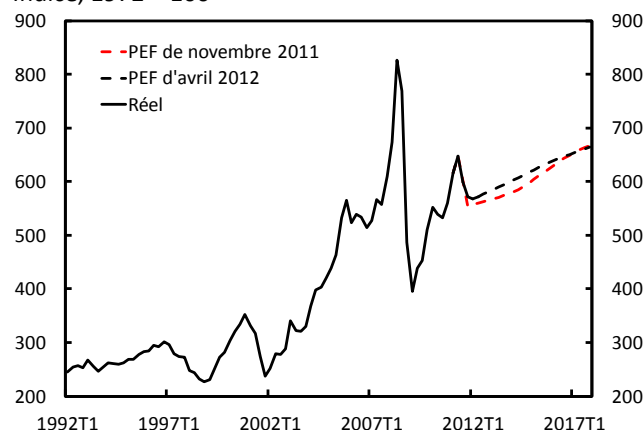
D'après l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada, les prix des produits énergétiques et des produits non énergétiques ont diminué abruptement au second semestre de

2011, annulant ainsi la plupart des gains enregistrés au premier semestre. La baisse des prix énergétiques à la fin de 2011 a toutefois été plus restreinte que ne l'avait prévu le DPB dans ses Perspectives économiques et financières de novembre 2011. Cette baisse des prix des produits énergétiques, jointe à la reprise économique mondiale, a amené le DPB à réviser à la hausse ses perspectives jusqu'à la fin de 2016 des prix des produits de base par rapport à ce qu'il avait prévu dans les Perspectives économiques et financières de novembre 2011 (figure 1-3).

Figure 1-3

Projections des prix des produits de base, 1992T1 à 2017T4

Indice, 1972 = 100



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Banque du Canada.

Nota – Les projections du DPB indiquées dans les Perspectives économiques et financières de novembre 2011 ont été révisées en fonction des changements dans les pondérations de l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada.

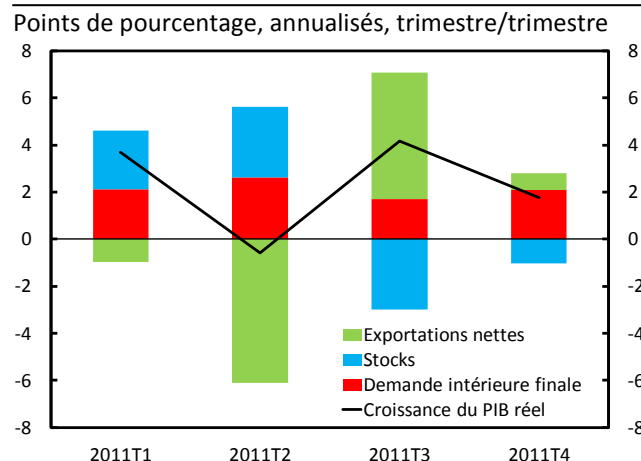
2 Perspectives économiques canadiennes

L'économie canadienne s'est redressée au deuxième semestre après avoir reculé au deuxième trimestre de 2011 à cause de perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, provoquées par le séisme et le tsunami au Japon, et à cause d'interruptions dans les exportations d'énergie. La croissance moyenne du PIB réel s'est établie à 3,0 % au deuxième semestre en grande partie

grâce à l'augmentation de la demande intérieure finale et au secteur du commerce (figure 2-1).

Figure 2-1

Apports à la croissance du PIB réel



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

La croissance du PIB réel au second semestre de 2011 a été plus vigoureuse que ne le prévoyait le DPB dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011. Par conséquent, le taux de croissance annuelle du PIB réel pour 2011 (2,5 %) a été de 0,3 point de pourcentage plus élevé que prévu. L'inflation du PIB s'est établie à 3,3 % en 2011, ce qui est de loin supérieur au 2,6 % projeté en novembre 2011 dans les Perspectives économiques et financières. La hausse surprenante de l'inflation du PIB découle en grande partie des prix à l'exportation des produits énergétiques au quatrième trimestre, qui ont été plus élevés que prévu. Par suite de l'augmentation du PIB réel et de l'inflation du PIB au second semestre qui ont été plus importantes qu'on ne le prévoyait, la croissance du PIB nominal en 2011 (5,8 %) a été d'un point de pourcentage supérieure à ce qu'on avait projeté. Le niveau annuel du PIB nominal pour 2011 est de 15,3 milliards de dollars supérieur au niveau prévu en novembre 2011.

Indicateurs économiques récents

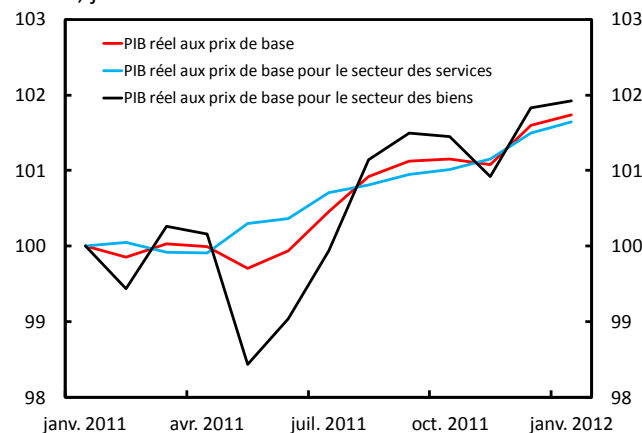
Malgré la croissance du PIB réel au second semestre de 2011, de récents indicateurs laissent

supposer que la reprise économique demeure faible. Par exemple, à l'exception du pic de production en décembre (augmentation de 0,5 %, taux mensuel), les hausses mensuelles du PIB réel fondé sur les prix de base ont en grande partie stagné ces derniers mois, laissant le niveau de production, en janvier 2012, à seulement 1,7 % au-dessus du niveau enregistré un an auparavant (figure 2-2). Cela est dû à la récente croissance modérée de la production dans le secteur des biens (tout particulièrement dans le secteur minier et dans celui de l'extraction de pétrole et de gaz) ainsi que dans le secteur des services (en particulier l'administration publique).

Figure 2-2

PIB réel mensuel fondé sur les prix de base par secteur, janvier 2011 à janvier 2012

Indice, janvier 2011 = 100



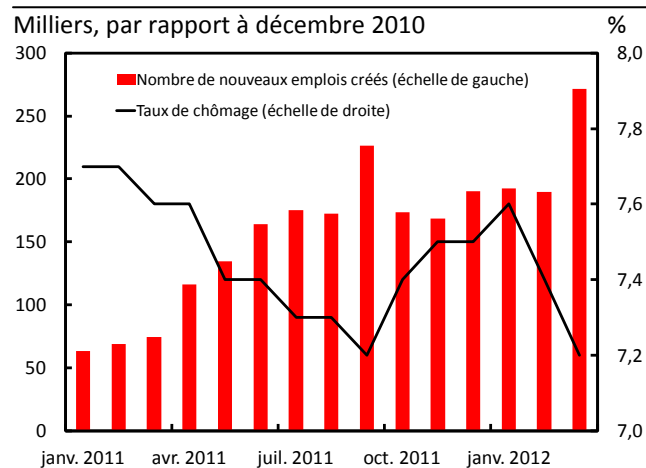
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Le marché du travail canadien affiche également des signes de stagnation. Ainsi, depuis juillet 2011, malgré l'augmentation de 82 000 emplois en mars 2012, les gains d'emplois mensuels se sont établis en moyenne à seulement 12 000, soit une croissance plus lente que celle de la population âgée de 15 ans et plus (figure 2-3). Cette faiblesse touche à la fois les emplois à temps plein et les emplois à temps partiel, et surtout le secteur privé. Le taux de chômage a reculé par rapport au taux de 7,6 % enregistré en janvier 2012, s'établissant à 7,2 % en mars, mais cette baisse est en grande partie attribuable à une diminution du taux

d'activité (proportion de personnes qui quittent le marché du travail). Si le taux d'activité était demeuré inchangé par rapport à septembre 2011 (dernier mois pour lequel le taux de chômage était de 7,2 %), le taux de chômage en mars aurait été plus près de 7,5 %.

Figure 2-3

Gains d'emploi et taux de chômage, janvier 2011 à mars 2012

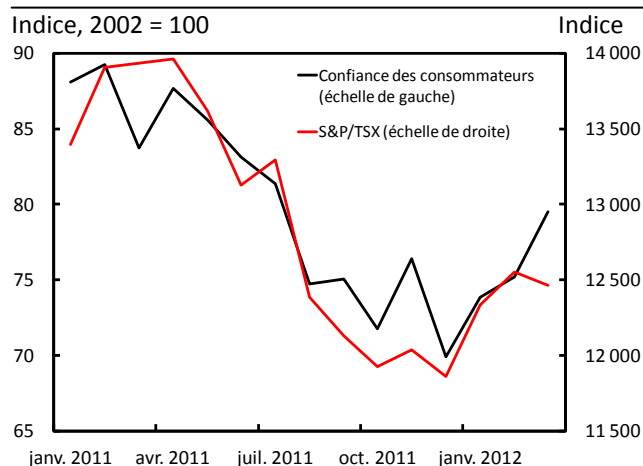


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

En outre, même si la confiance des consommateurs et le climat des marchés financiers se sont améliorés depuis le début de 2012, l'indice de confiance des consommateurs du Conference Board du Canada et l'indice composé TSX sont demeurés en deçà de leurs niveaux d'il y a un an (figure 2-4).

Figure 2-4

Prix des actions et confiance des consommateurs, janvier 2011 à mars 2012



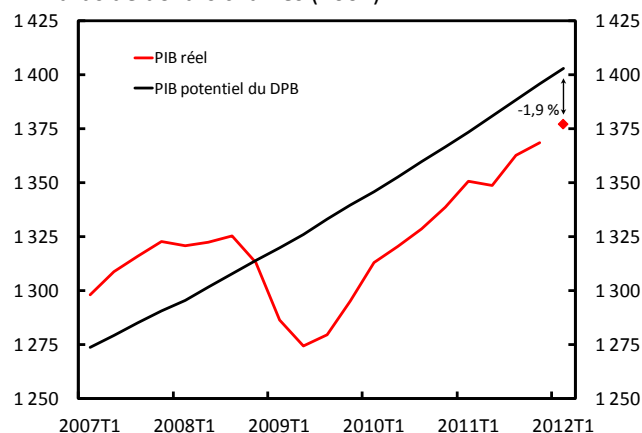
Sources : Groupe TMX; Conference Board du Canada.

Se fondant sur des indicateurs mensuels récents, le DPB s'attend à ce que la croissance du PIB réel, qui était de 1,8 % au quatrième trimestre de 2011, s'établisse à 2,5 % au premier trimestre de l'année. Cette amélioration est en grande partie attribuable à la croissance fort dynamique des exportations à la fin de 2011. En dépit de la croissance économique généralement solide depuis le milieu de 2011, le DPB estime que l'économie canadienne se situe actuellement à 1,9 % en dessous du niveau du PIB potentiel (figure 2-5). En outre, depuis le début de la reprise à la fin de 2009, la croissance économique n'a que modestement devancé le taux de croissance potentiel de sorte que l'écart de production (PIB réel par rapport au PIB potentiel) s'est peu à peu rétréci; près de la moitié de l'écart a été éliminée en deux ans et demi.

Figure 2-5

PIB réel, 2007T1 à 2012T1

Milliards de dollars chaînés (2002)



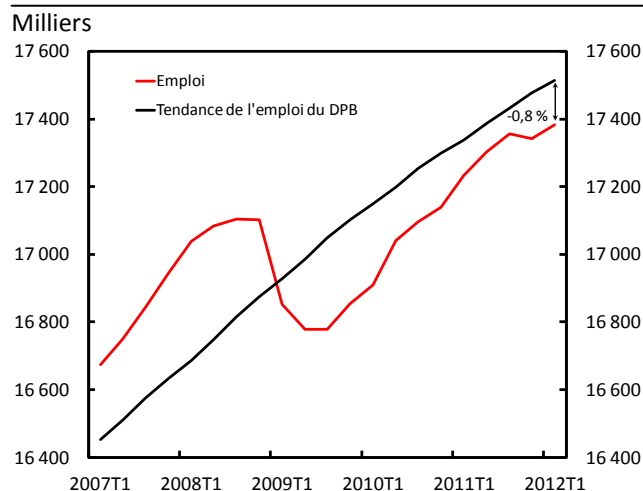
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota – L'estimation du PIB réel au premier trimestre de 2012 est fondée sur une croissance de 2,5 %.

Le rendement inférieur du PIB réel – comparativement au rendement potentiel – témoigne principalement du piètre rendement du marché du travail. Même en tenant compte des 82 000 nouveaux emplois en mars, le DPB estime que l'emploi au Canada est de 0,8 % (132 000 emplois) inférieur au niveau potentiel, ou tendanciel, au premier trimestre de 2012 (figure 2-6).

Figure 2-6

Emploi, 2007T1 à 2012T1

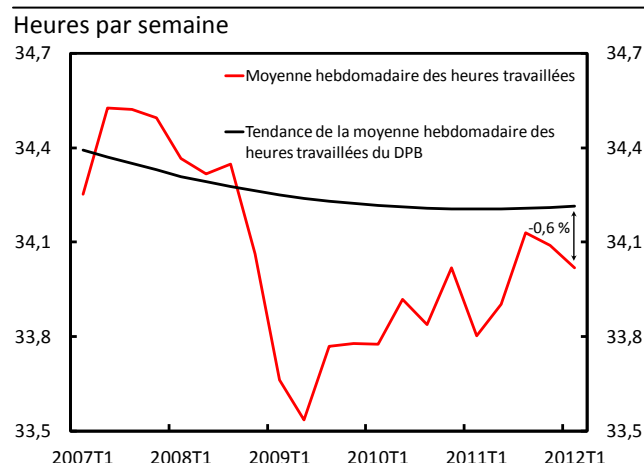


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Statistique Canada.

Le nombre moyen d'heures de travail (par employé) n'est pas dépourvu d'intérêt parce que, combiné à l'emploi, il détermine la participation totale de la main-d'œuvre au processus de production. Le DPB estime que le nombre moyen d'heures de travail se situe encore à un niveau inférieur à la tendance, soit d'environ 0,6 % (figure 2-7). Comme l'emploi et le nombre moyen d'heures de travail demeurent en deçà du niveau tendanciel, la participation totale de la main-d'œuvre est d'environ 1,3 % inférieure au niveau tendanciel.

Figure 2-7

Nombre moyen d'heures de travail, 2007T1 à 2012T1



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Statistique Canada.

Perspectives de l'économie canadienne à moyen terme

Par rapport aux projections du DPB établies dans les perspectives économiques et financières de novembre 2011, les perspectives externes sont légèrement plus favorables. Le PIB réel des États-Unis a été plus élevé que prévu au deuxième semestre de 2011 et a donc été révisé quelque peu à la hausse à moyen terme. Les prix des produits de base, en particulier ceux de l'énergie, ont également été révisés à la hausse jusqu'à la fin de 2016.

Événements marquants – mesures du budget de 2012

Bien que les perspectives externes soient un peu plus favorables, le DPB s'attend à ce que des changements dans la politique fiscale du Canada freinent la croissance économique et la création d'emplois, ce qui creuserait davantage l'écart entre le rendement réel de l'économie et son rendement potentiel et retarderait la reprise économique. Les perspectives économiques actuelles du DPB traduisent les répercussions du plan de réduction des dépenses de programmes directes que prévoit

le budget de 2012 du gouvernement⁶. Par rapport à la *Mise à jour des projections économiques et financières* de novembre 2011, les dépenses de programmes directes devraient être réduites de 21,1 milliards de dollars au cours de la période de cinq ans allant de 2012-2013 à 2016-2017⁷.

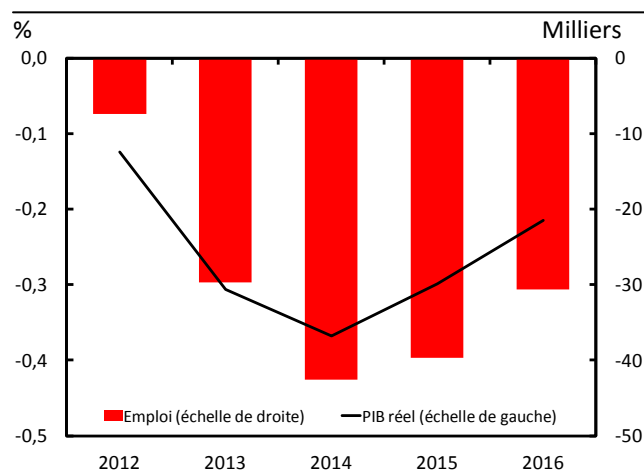
À l'aide du multiplicateur de dépenses estimatif de Finances Canada (soit l'impact en dollars sur le PIB réel d'une réduction permanente d'un dollar des dépenses publiques) publié dans les budgets de 2009 et de 2010, le DPB prévoit que le PIB réel sera de 0,4 % inférieur à ce qu'il serait si les réductions des dépenses prévues dans le budget de 2012 n'étaient pas apportées, et ce, après avoir tenu compte des mesures visant à accroître les dépenses (figure 2-8). De plus, le DPB estime que l'emploi – dans tous les secteurs de l'économie – reculera de 0,2 % en 2014, soit une réduction d'environ 43 000 emplois. L'annexe A fournit de plus amples détails sur les estimations et les hypothèses du DPB au sujet des répercussions économiques de la réduction des dépenses de programmes du gouvernement. Ces estimations sont présentées « au net », c'est-à-dire après qu'on a tenu compte de l'influence des modifications des taux de change et d'intérêt, ce qui permet d'atténuer l'impact des restrictions et des réductions des dépenses prévues au titre de programmes gouvernementaux sur l'économie.

⁶ Il est indiqué dans le budget de 2012 que les « charges de programmes directes comprennent les charges de fonctionnement de la Défense nationale et des autres ministères, les charges des sociétés d'État, les transferts gérés par les ministères au titre du soutien du revenu agricole, les redevances versées aux provinces relativement à l'exploitation des ressources naturelles et l'aide financière aux étudiants ».

⁷ Cette valeur se rapporte à la réduction nette des dépenses publiques que prévoit le budget de 2012.

Figure 2-8

Répercussions économiques des réductions des charges de programmes directes prévues dans le budget de 2012



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les répercussions estimatives des réductions sur le PIB réel et sur l'emploi tiennent compte de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt.

Le plan budgétaire de 2012 comporte des mesures visant à réduire les dépenses de programmes directes à moyen terme, mais il renferme aussi des mesures qui stimuleraient l'économie canadienne et feraient contrepoids au ralentissement causé par les réductions prévues. Par exemple, le gouvernement a annoncé qu'il réduirait la hausse maximale annuelle du taux de cotisation à l'assurance-emploi (AE), laquelle passerait de 10 à 5 cents par tranche de 100 \$ de gains assurables jusqu'à ce que le Compte des opérations de l'assurance-emploi atteigne l'équilibre. Le DPB estime que le PIB réel et l'emploi ne seront que légèrement plus élevés (soit respectivement 0,03 % et 4 000 emplois de plus en 2014) qu'ils ne le seraient si la hausse maximale du taux de cotisation n'était réduite. L'effet de cette mesure budgétaire ne contrebalancerait donc que partiellement les réductions des dépenses de programmes gouvernementaux.

Autres mesures

Les perspectives économiques actuelles du DPB tiennent compte des répercussions des réductions

de dépenses annoncées dans les récents budgets des gouvernements provinciaux. Le DPB suppose que les gouvernements provinciaux réduiront leurs dépenses de programmes de 9 milliards de dollars en tout de 2014-2015 à 2016-2017 (ce qui équivaut à 0,5 % du PIB nominal en 2014).

Par ailleurs, même s'il n'a pas tous les détails concernant le gel de certaines dépenses de fonctionnement gouvernementales, le DPB a intégré, dans son cadre de projections financières, les projections de ces dépenses de fonctionnement présentées dans le budget de 2012⁸. Il en résulte une réduction de 30,8 milliards de dollars des dépenses de fonctionnement projetées par le DPB qui peuvent être soumises à un gel pendant la période allant de 2012-2013 à 2016-2017 par rapport au PEF de novembre 2011⁹. Le DPB estime qu'en 2014, le PIB réel et le niveau d'emplois seront inférieurs (respectivement de 0,5 % et 56 000 emplois) à ce qu'ils seraient sans le gel des dépenses de fonctionnement en 2012-2013, après quoi les dépenses devraient légèrement augmenter selon lui.

Résumé des répercussions économiques du budget de 2012 et d'autres mesures

Le DPB estime que les répercussions économiques des restrictions et des réductions des dépenses effectuées par les gouvernements fédéral et provinciaux seront prononcées à moyen terme en dépit de l'effet de compensation des modifications

⁸ Compte tenu du manque de précisions sur le gel des dépenses de fonctionnement annoncé dans le budget de 2010, le DPB avait établi ses projections en supposant que les dépenses de fonctionnement progresseraient au même taux que la population plus l'inflation par rapport à 2009-2010. Or, l'expérience jusqu'ici incite le DPB à croire que le gouvernement réalisera probablement des économies à partir du gel des dépenses de fonctionnement en 2011-2012 et en 2012-2013.

⁹ La réduction cumulative de 30,8 milliards de dollars repose également sur un taux de croissance intérieur pendant la période allant de 2013-2014 à 2016-2017 au terme de laquelle le gel des dépenses sera terminé. Dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* de novembre 2011, les charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel progressant en moyenne chaque année de 3,1 % de 2013-2014 à 2016-2017, soit plus que le taux de croissance moyenne de 2 % projeté par le gouvernement dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* de novembre 2011.

des taux de change et d'intérêt et de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation. Les tableaux 2-1 et 2-2 illustrent les répercussions globales de ces mesures, selon les estimations du DPB, respectivement sur le PIB réel et sur l'emploi.

Tableau 2-1

Répercussions des mesures financières sur le niveau projeté du PIB réel

%	2012	2013	2014	2015	2016
Réductions des dépenses du Budget de 2012	-0,12	-0,31	-0,37	-0,30	-0,21
Réductions des cotisations d'assurance-emploi du Budget de 2012	0,00	0,01	0,03	0,04	0,05
Réductions des dépenses provinciales	0,00	0,00	-0,06	-0,14	-0,15
Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel	-0,18	-0,41	-0,48	-0,41	-0,34
Impact global	-0,30	-0,71	-0,88	-0,81	-0,66

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les répercussions estimées des mesures sur le PIB réel tiennent compte de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt.

Tableau 2-2

Répercussions des mesures financières sur le niveau d'emploi projeté

Milliers	2012	2013	2014	2015	2016
Réductions des dépenses du Budget de 2012	-7	-30	-43	-40	-31
Réductions des cotisations d'assurance-emploi du Budget de 2012	0	1	4	6	7
Réductions des dépenses provinciales	0	0	-7	-19	-22
Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel	-11	-40	-56	-55	-48
Impact global	-18	-69	-102	-108	-94

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Les répercussions estimées des mesures sur le niveau d'emploi tiennent compte de l'effet de compensation des modifications des taux de change et d'intérêt.

Perspectives économiques

Le DPB prévoit que l'économie canadienne progressera de 1,9 % en 2012 (tableau 2-3). La révision à la hausse (par rapport aux perspectives économiques et financières de novembre 2011) témoigne principalement de la croissance plus vigoureuse que prévu au second semestre de 2011,

croissance en partie neutralisée par les restrictions et les réductions des dépenses fédérales. Cependant, en raison du ralentissement de la croissance dû à ces réductions et restrictions (tant au niveau fédéral que provincial), le DPB prévoit que la croissance du PIB réel en 2013 et en 2014 sera moins importante qu'il ne l'avait prévu en novembre 2011. Le DPB prévoit que la croissance du PIB réel devrait s'améliorer en 2015 et en 2016 en raison de la croissance plus forte de l'économie américaine et de la détente monétaire par la Banque du Canada. On trouvera à l'annexe B un tableau récapitulatif des perspectives économiques actuelles du DPB.

Tableau 2-3

Croissance projetée du PIB réel

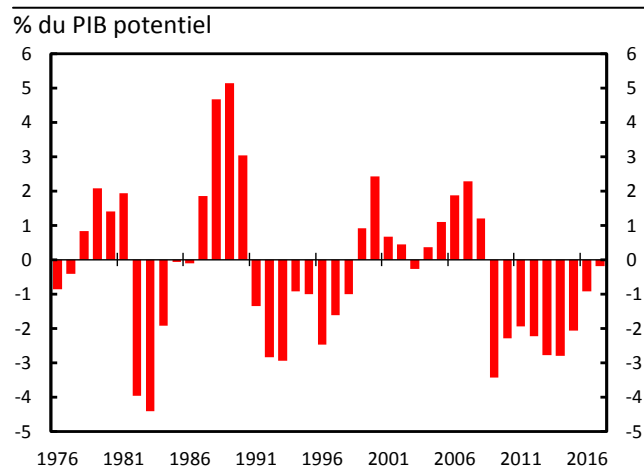
%	2012	2013	2014	2015	2016
PEF de novembre 2011	1,5	2,1	2,5	2,8	3,0
PEF d'avril 2012	1,9	1,6	2,2	2,9	3,2

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Les restrictions et les réductions des dépenses prévues au titre de programmes gouvernementaux ont pour effet de creuser davantage l'écart par rapport au PIB potentiel et retardent la reprise économique (figure 2-9). Le DPB prévoit une reprise complète de l'économie (c.-à-d. au niveau du PIB potentiel) à la fin de 2017, ce qui représente une perte cumulative de production non réalisée d'environ 160 milliards de dollars (après correction pour l'inflation) pour la période allant de 2012 à 2017.

Figure 2-9

Écart de production, 1976 à 2017



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Bien que la croissance du PIB *réel* en 2013 et en 2014 ait été révisée à la baisse compte tenu de l'incidence des restrictions et des réductions des dépenses gouvernementales, des niveaux plus élevés sont projetés pour le PIB nominal en 2016 en raison de la révision à la hausse de la croissance en 2012, conjuguée aux prix des produits de base plus élevés que prévu à la fin de 2011 et à court terme (tableau 2-4).

Tableau 2-4

Projection du PIB nominal

G\$	2012	2013	2014	2015	2016
PEF de novembre 2011	1 747	1 817	1 899	1 995	2 100
PEF d'avril 2012	1 780	1 841	1 917	2 011	2 116

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Par suite de la révision à la hausse de la croissance du PIB réel en 2012, le DPB a révisé à la baisse (7,7 %) le taux de chômage projeté en 2012 (tableau 2-5). Toutefois, comme les restrictions et les réductions des dépenses gouvernementales viendront freiner la croissance, le taux de chômage devrait s'établir en moyenne à 7,9 % en 2013 et en 2014. Avec la timide reprise, le taux de chômage

devrait régresser peu à peu pour s'établir à 7 % en 2016.

Tableau 2-5

Projection du taux de chômage

%	2012	2013	2014	2015	2016
PEF de novembre 2011	8,0	8,0	7,8	7,5	7,0
PEF d'avril 2012	7,7	7,9	7,9	7,5	7,0

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Compte tenu de la reprise économique modérée et de l'ancrage solide des anticipations d'inflation, le DPB s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne son taux directeur à 1 % jusqu'au quatrième trimestre de 2014, puis qu'il l'augmente progressivement pendant le reste de la période de projection. En 2015 et 2016, les taux d'intérêt à court terme devraient donc être de 100 points de base inférieurs à ce qu'ils étaient en novembre (tableau 2-6).

Tableau 2-6

Projection du taux des bons du Trésor à 3 mois

%	2012	2013	2014	2015	2016
PEF de novembre 2011	1,0	1,0	1,8	2,8	3,8
PEF d'avril 2012	0,9	1,0	1,0	1,8	2,8

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Risques dans les perspectives économiques du secteur privé

Comme les perspectives économiques du DPB tiennent compte de la résultante des risques, on peut considérer qu'il s'agit de projections « équilibrées » : les chances que les résultats soient plus faibles ou plus élevés sont égales. De plus, dans les perspectives qu'il dresse, le DPB met en lumière ce qui, à son avis, constitue les principaux risques dans les perspectives économiques du secteur privé sur lesquelles le gouvernement fonde ses projections financières.

Pour la période de 2012 à 2014, le DPB prévoit que la croissance du PIB réel sera plus lente que ne l'anticipent actuellement les prévisionnistes du secteur privé selon l'enquête réalisée par Finances Canada en mars 2012 et présentée dans le budget de 2012 (tableau 2-7).

Tableau 2-7

Projections de la croissance du PIB réel

%	2012	2013	2014	2015	2016
Budget de 2012	2,1	2,4	2,4	2,4	2,2
PEF d'avril 2012	1,9	1,6	2,2	2,9	3,2

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Le DPB prévoit également que le PIB nominal, plus large mesure de l'assiette fiscale du gouvernement, sera moins élevé que ce que les prévisionnistes du secteur privé envisagent pour toute la période de projection (tableau 2-8). On trouvera à l'annexe C un tableau de comparaison des perspectives du DPB et des prévisions économiques moyennes du secteur privé tirées du budget de 2012.

Tableau 2-8

Projection du PIB nominal

G\$	2012	2013	2014	2015	2016
Budget de 2012	1 798	1 877	1 963	2 050	2 136
PEF d'avril 2012	1 780	1 841	1 917	2 011	2 116

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – La projection du PIB nominal tirée du budget de 2012 est la prévision moyenne du secteur privé fondée sur le sondage réalisé par Finances Canada en mars 2012.

Le DPB estime que la résultante des risques que présentent les prévisions moyennes du PIB réel est défavorable en raison de la croissance plus faible du PIB réel et de l'inflation du PIB. Outre les risques de baisse de la croissance indiqués dans les perspectives économiques et financières de

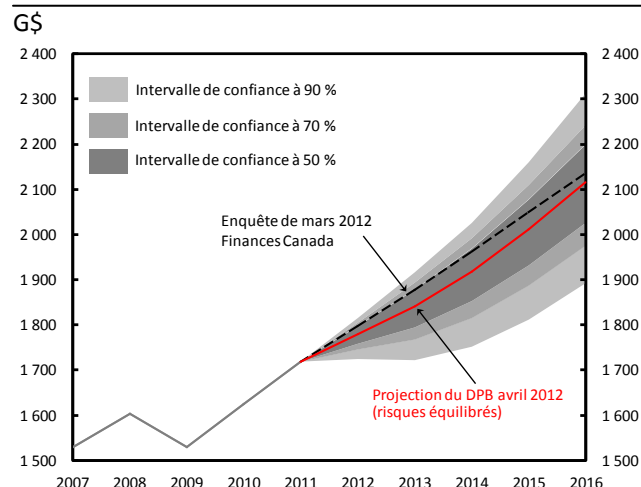
novembre 2011 (la reprise plus lente à court terme aux États-Unis et les impacts plus larges des prix de produits de base et du niveau élevé d'endettement des ménages canadiens), le DPB croit que les restrictions et les réductions des dépenses de programmes du gouvernement influenceront sans doute sur la croissance du PIB de 2012 à 2014 davantage que ne semblent l'indiquer les prévisionnistes du secteur privé¹⁰.

Par ailleurs, le DPB croit que la faiblesse des prix des produits de base à la fin de 2011 et au début de 2012 (d'après l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada) donnera lieu à un niveau d'inflation du PIB moins élevé que ne l'ont anticipé les prévisionnistes du secteur privé. Selon lui, l'inflation du PIB prévue par le secteur privé risque d'être inférieure en raison des pressions qu'exerce à la baisse l'inflation des prix à la consommation, signe d'une reprise économique plus lente.

Pour illustrer l'incertitude et la résultante des risques dans les prévisions moyennes du PIB nominal par le secteur privé, qui sont indiquées dans le budget de 2012, le DPB a élaboré un graphique en éventail à partir de la validité des prévisions passées de Finances Canada issues de l'Enquête auprès des économistes du secteur privé depuis 1994 (figure 2-10).

Figure 2-10

Projections du PIB nominal



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Finances Canada.

S'appuyant sur sa projection du PIB nominal, le DPB juge que le risque à la baisse que présentent les prévisions, par le secteur privé, du PIB nominal de 2013 à 2015 est plus élevé que le rajustement annuel de 20 milliards de dollars auquel procède le gouvernement pour tenir compte de ce risque. Selon la projection du DPB, la résultante négative des risques dans les prévisions du PIB nominal par le secteur privé correspond, en moyenne, à 40 milliards de dollars par année pendant cette période.

3 Perspectives financières

Malgré l'incidence de la réduction et la restriction prévue des dépenses de programmes du gouvernement, le DPB prévoit que le PIB nominal, plus large mesure de l'assiette fiscale du gouvernement, sera, chaque année de 2012 à 2016, de 15 à 35 milliards de dollars plus élevé que ce qui est indiqué dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011. Par ailleurs, les taux d'intérêt à court et à long terme, qui influent sur les frais de la dette publique, devraient être moins élevés d'après l'hypothèse du DPB selon laquelle la Banque du Canada maintiendra son taux directeur au même niveau pendant une plus longue période, jusqu'à ce que la

¹⁰ Aucune explication n'a été fournie quant à la revue à la baisse des prévisions de croissance du PIB réel dans le budget de 2012 par rapport à la *Mise à jour des projections économiques et financières* de novembre 2011, mais il se peut qu'elle soit à l'origine de certaines des répercussions économiques des mesures du budget de 2012.

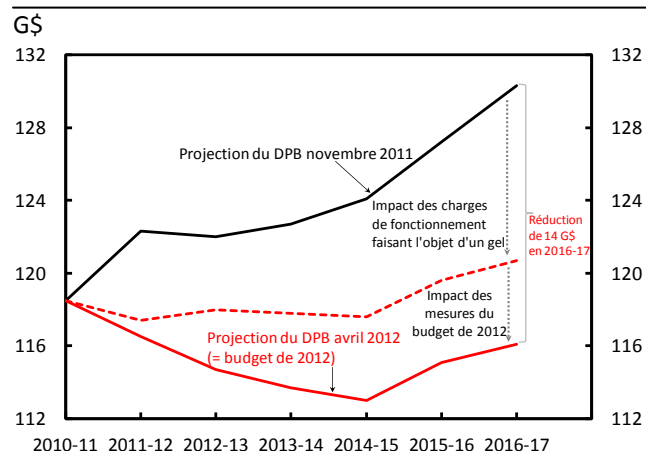
reprise économique soit solidement enclenchée. La faiblesse projetée de l'économie réelle, qui découle des réductions prévues des dépenses de programmes gouvernementaux, entraîne une augmentation du taux de chômage et, partant une hausse des dépenses au titre des prestations d'assurance-emploi à moyen terme.

Modifications importantes apportées aux hypothèses relatives à la politique fiscale

Les projections financières actuelles du DPB englobent les réductions des dépenses des ministères prévues dans le budget de 2012, ainsi que les prévisions des charges de fonctionnement gouvernementales soumises à un gel qui ont d'abord été annoncées dans le budget de 2010. Ces changements entraînent une importante révision à la baisse de la projection, selon le DPB, des charges de programmes directes du gouvernement fédéral, soit de quelque 60 milliards de dollars de 2011-2012 à 2016-2017 (figure 3-1). Par conséquent, en intégrant pleinement la projection des charges de programmes directes du gouvernement dans ses perspectives financières, l'écart entre les projections de ces dépenses par le DPB et les projections établies par le gouvernement, qui existait dans les rapports précédents, a été éliminé. Le DPB a également intégré à ses perspectives la réduction, annoncée dans le budget de 2012, de la hausse maximale du taux de cotisation, qui passe de 10 à 5 cents par tranche de 100 \$ de gains assurables jusqu'à ce que le Compte des opérations de l'assurance-emploi soit équilibré. Le DPB estime que cette réduction entraînera une baisse des revenus de cotisations de 7,1 milliards de dollars (cumulativement) de 2012-2013 à 2016-2017, neutralisant en partie les économies issues des réductions des dépenses.

Figure 3-1

Révision de la projection des charges de programmes directes du DPB



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – L'« Impact des charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel » montré dans la figure comprend aussi des révisions à d'autres catégories de charges de programmes directes (paiements de transfert, autres charges de fonctionnement et amortissement des immobilisations) qui s'élèvent à 1,7 milliards de dollars en 2016-2017.

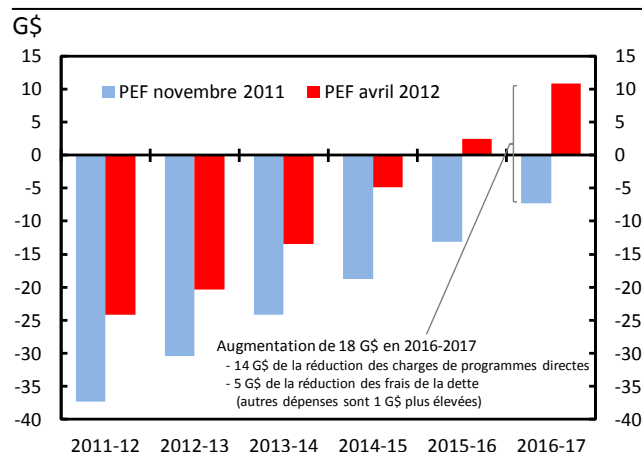
Projections financières, 2011-2012 à 2016-2017

À la lumière de ses prévisions économiques actuelles, des mesures indiquées dans le budget de 2012 et des changements apportés aux perspectives concernant les dépenses de fonctionnement soumises au gel, le DPB prévoit une amélioration considérable du solde budgétaire du gouvernement à moyen terme (l'annexe D contient un résumé détaillé des perspectives financières du DPB). Le DPB projette un déficit de 24,2 milliards de dollars en 2011-2012 qui s'améliore constamment pendant la période de projection, d'où l'excédent budgétaire de 10,8 milliards de dollars en 2016-2017 (figure 3-2). L'amélioration prévue du solde budgétaire par rapport aux perspectives économiques et financières de 2011 est presque entièrement attribuable à l'inclusion de la projection des dépenses de programmes directes du gouvernement qui est indiquée dans le budget de 2012 et à la réduction correspondante des frais de la dette publique. L'annexe E fournit une

comparaison plus détaillée entre les perspectives financières établies par le DPB en novembre 2011 et ses projections financières actuelles.

Figure 3-2

Projections du solde budgétaire



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Par rapport à la taille de l'économie, le DPB prévoit une amélioration du solde budgétaire : le déficit équivalant à 1,4 % du PIB en 2011-2012 fera place à un excédent correspondant à 0,5 % du PIB en 2016-2017 (tableau 3-1). Conjuguée à la croissance du PIB nominal, cette amélioration réduit le ratio de la dette fédérale au PIB, qui passe de 33,8 % en 2011-2012 à 28,6 % en 2016-2017. Ce ratio de 28,6 % serait le moins élevé depuis 1980-1981 (et légèrement en dessous de 28,9 % en 2008-2009).

Tableau 3-1

Résumé des projections financières

G\$	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Revenus budgétaires	248,8	257,1	269,7	282,2	299,0	316,3
Charges de programmes	241,8	246,5	251,1	255,6	263,1	269,7
Frais de la dette publique	31,2	31,0	32,0	31,4	33,4	35,8
Charges totales	273,0	277,5	283,1	287,0	296,5	305,5
Solde budgétaire	-24,2	-20,4	-13,4	-4,8	2,4	10,8
Dette fédérale	580,6	601,0	614,5	619,3	616,9	606,1
% du PIB						
Revenus budgétaires	14,5	14,4	14,6	14,7	14,9	14,9
Charges de programmes	14,1	13,8	13,6	13,3	13,1	12,7
Frais de la dette publique	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7
Solde budgétaire	-1,4	-1,1	-0,7	-0,3	0,1	0,5
Dette fédérale	33,8	33,8	33,4	32,3	30,7	28,6

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Prévisions des revenus budgétaires

Par rapport aux perspectives économiques et financières de novembre 2011, les prévisions du DPB concernant les revenus budgétaires ne sont que légèrement plus élevées pendant la période de projection; elles s'établissent en moyenne, par année, à 1,1 milliard de dollars de 2012-2013 à 2016-2017 (tableau 3-2). Le DPB prévoit que les revenus augmenteront de 4,9 % par année, en moyenne, pendant la période de projection (2011-2012 à 2016-2017). À mesure que se dissipe l'effet des restrictions et des réductions des dépenses de programmes directes sur la croissance économique, les revenus budgétaires devraient s'améliorer davantage en 2015-2016. De plus, la croissance prévue des revenus témoigne de l'augmentation du taux de cotisation à l'assurance-emploi, qui passe de 1,78 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables en 2011 à 2,03 \$ en 2016; cette augmentation est nécessaire pour équilibrer le Compte d'assurance-emploi, tout comme le sont les mesures prévues dans le budget de 2012 pour supprimer les échappatoires fiscales et pour éliminer, peut-être progressivement, des avantages fiscaux.

Tableau 3-2

Prévisions des revenus budgétaires

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Revenus fiscaux						
Impôt sur le revenu des particuliers	120,5	128,7	135,8	143,1	151,7	160,4
Impôt sur le revenu des sociétés	32,1	27,5	29,2	31,3	34,1	37,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,6	5,8	6,2	6,5	7,1	7,6
Total de l'impôt sur le revenu	158,2	161,9	171,3	180,9	192,9	205,0
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	29,1	30,6	31,7	32,9	34,5	36,2
Droits de douane à l'importation	3,8	4,1	4,2	4,4	4,7	4,9
Autres taxes et droits d'accise	10,9	10,9	10,9	11,0	10,9	10,7
Total des taxes et droits d'accise	43,8	45,6	46,8	48,4	50,1	51,8
Cotisations d'assurance-emploi	18,8	20,1	21,7	23,2	25,0	26,9
Autres revenus	28,0	29,4	29,9	29,8	31,1	32,6
Total des revenus budgétaires	248,8	257,1	269,7	282,2	299,0	316,3

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Dans son plan budgétaire de 2012, le gouvernement a annoncé que l'augmentation maximale du taux de cotisation passerait de 10 à 5 cents par tranche de 100 \$ de gains assurables. Ce changement joint à la réduction, à 5 cents, de l'augmentation maximale du taux de cotisation de 2012 annoncée en novembre 2011 (après le rapport du DPB) fait en sorte que le taux de cotisation à l'AE est de loin inférieur à celui que prévoyait le DPB dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011.

D'après ses perspectives économiques révisées et compte tenu de la réduction de l'augmentation maximale annoncée dans le budget de 2012, le DPB prévoit que le taux de cotisation à l'AE continuera d'augmenter d'au plus 5 cents jusqu'à la fin de 2016. En dépit de cette augmentation, le DPB prévoit que le solde cumulé du Compte des opérations de l'assurance-emploi demeurera déficitaire pendant la période de projection (tableau 3-3). Dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011, le DPB avait prévu que le Compte des opérations de l'assurance-emploi atteindrait l'équilibre en 2016. La détérioration projetée du Compte (comparativement à ce que le DPB prévoyait en novembre 2011) est attribuable à la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation, ainsi qu'à

des dépenses plus élevées au titre des prestations d'AE par suite de l'augmentation des niveaux du chômage.

Tableau 3-3

Prévisions des taux de cotisation à l'assurance-emploi

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)						
PEF de novembre 2011	1,78	1,88	1,98	2,08	2,18	2,28
PEF d'avril 2012	1,78	1,83	1,88	1,93	1,98	2,03
<i>différence</i>	0,00	-0,05	-0,10	-0,15	-0,20	-0,25
Solde cumulé du Compte des opérations de l'AE (G\$)						
PEF de novembre 2011	-9,2	-10,8	-11,1	-9,7	-6,0	0,5
PEF d'avril 2012	-8,8	-9,8	-11,3	-11,7	-10,6	-7,4

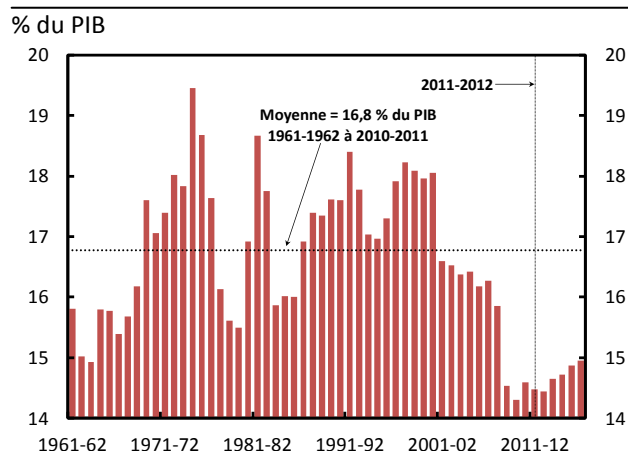
Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Prévisions à long terme des revenus budgétaires

D'après les prévisions de revenus établies par le DPB, les revenus budgétaires par rapport à la taille de l'économie augmenteront à moyen terme et correspondront à 14,9 % du PIB en 2016-2017. Pour mettre cette hausse en perspective, il est utile d'examiner l'évolution du ratio des revenus au PIB. La figure 3-3 montre que même si les revenus budgétaires devraient augmenter modérément à moyen terme par rapport à la taille de l'économie, ils s'établiront encore à près de deux points de pourcentage en deçà de la moyenne historique à long terme, qui correspond à 16,8 % du PIB.

Figure 3-3

Revenus budgétaires, 1961-1962 à 2016-2017



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Nota – Finances Canada indique que les données antérieures à 1983-1984 n'ayant pas été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, elles ne peuvent être comparées directement avec celles des années suivantes.

Prévisions des charges

Les dépenses du gouvernement comprennent les dépenses de programmes (principaux transferts à des particuliers, principaux transferts aux autres ordres de gouvernement et dépenses de programmes directes) et les frais de la dette publique. Selon les prévisions du DPB, les dépenses totales du gouvernement progresseront au taux de 2,1 % par année, en moyenne, de 2011-2012 à 2016-2017 (tableau 3-4). Cependant, d'une catégorie de programmes à l'autre, la croissance prévue diffère considérablement. Par exemple, le DPB prévoit que les prestations versées aux aînés augmenteront de 5,8 % par année (suivant l'inflation et la croissance de la population âgée de 65 ans et plus); toutefois, les dépenses de programmes directes devraient diminuer de 0,3 % par année, en moyenne, pendant la même période par suite de l'application des mesures de stimulation prévues dans le Plan d'action économique en 2011-2012 et de la réduction des dépenses ministérielles annoncées dans le budget de 2012.

Tableau 3-4

Perspectives des charges

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	38,0	40,4	42,6	44,9	47,4	49,9
Prestations d'assurance-emploi	17,8	20,2	21,5	21,7	21,7	21,5
Prestations pour enfants	12,8	13,2	13,5	13,8	14,0	14,1
Total	68,5	73,9	77,6	80,4	83,1	85,5
Principaux transferts aux autres administrations	56,8	57,9	59,8	62,2	64,9	68,1
Charges de programmes directes	116,5	114,7	113,7	113,0	115,1	116,1
Frais de la dette publique	31,2	31,0	32,0	31,4	33,4	35,8
Charges totales	273,0	277,5	283,1	287,0	296,5	305,5

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

À la suite d'une baisse des dépenses au titre des prestations d'AE en 2011-2012, le DPB prévoit une augmentation considérable de ces dépenses de 2012-2013 à 2014-2015 (au taux de 7,1 % par année en moyenne) tandis que le taux de chômage augmentera et se stabilisera autour de 7,9 %. Le DPB prévoit une hausse des frais de la dette publique, qui passeront de 31,2 milliards de dollars en 2011-2012 à 35,8 milliards de dollars en 2016-2017, à mesure que les taux d'intérêt augmenteront par rapport au niveau actuel et que les déficits budgétaires jusqu'à la fin de 2013-2014 ajouteront à l'encours de la dette portant intérêt. Par contre, l'exécution du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés en 2013-2014 compense en partie l'accroissement de l'encours de la dette portant intérêt.

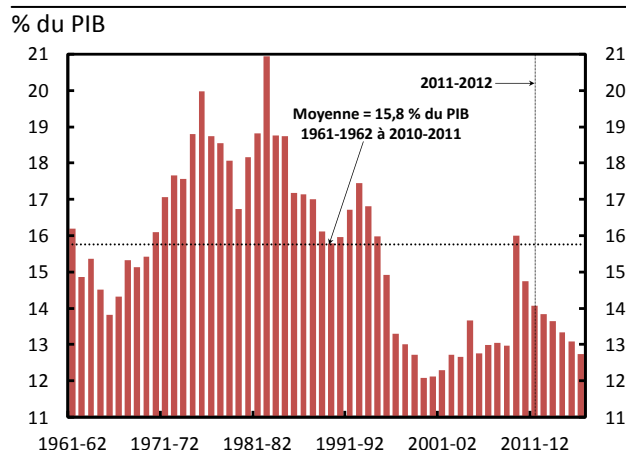
Prévisions à long terme des charges de programmes

D'après les projections du DPB, les dépenses de programmes par rapport à la taille de l'économie diminueront de 1,3 point de pourcentage, passant de 14,1 % du PIB en 2011-2012 à 12,7 % en 2016-2017. Dans une perspective historique à long terme, la figure 3-4 montre que les dépenses de programmes du gouvernement par rapport à la taille de l'économie diminueront d'ici 2016-2017 pour s'établir à des niveaux historiquement bas,

bien qu'elles demeurent de 0,7 points de pourcentage au-dessus du creux historique de 12,1 % du PIB en 1999-2000.

Figure 3-4

Charges de programmes, 1961-1962 à 2016-2017



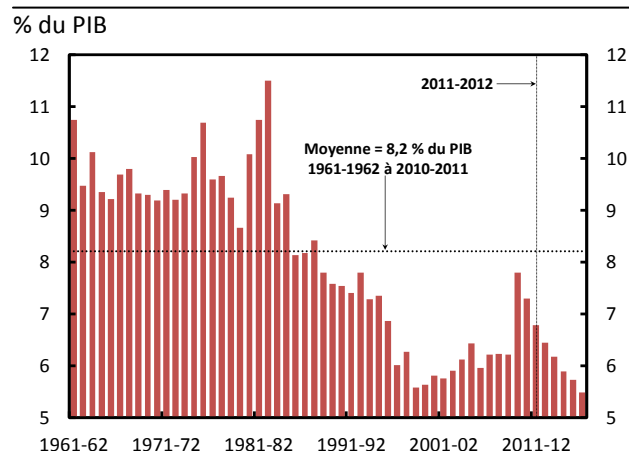
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Nota – Finances Canada indique que les données antérieures à 1983-1984 n'ayant pas été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, elles ne peuvent être comparées directement avec celles des années suivantes.

La baisse projetée des charges de programmes par rapport à la taille de l'économie à moyen terme découle de la réduction prévue des dépenses de programmes directes du gouvernement. Les dépenses de programmes directes prévues par le DPB, tirées du budget de 2012, indiquent que les restrictions et les réductions des dépenses de fonctionnement que prévoit effectuer le gouvernement entraîneront une baisse des dépenses de programmes directes, lesquelles correspondront à 5,5 % du PIB en 2016-2017, soit le niveau le plus bas historiquement (figure 3-5).

Figure 3-5

Charges de programmes directes, 1961-1962 à 2016-2017



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Nota – Finances Canada indique que les données antérieures à 1983-1984 n'ayant pas été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, elles ne peuvent être comparées directement avec celles des années suivantes.

Comparaison entre les perspectives financières et le budget de 2012

Le tableau 3-5 fournit une comparaison entre les perspectives financières du DPB et celles établies par le gouvernement dans le budget de mars 2012 (l'annexe F donne plus de précisions à ce sujet). Le DPB prévoit des revenus budgétaires qui cadrent avec les projections du gouvernement; ils ne sont que de 0,3 milliard de dollars supérieurs, en moyenne, pour toute la période de projection. Les revenus projetés par le DPB en 2016-2017 dépassent de 3,8 milliards de dollars les revenus prévus dans le budget de 2012, principalement en raison de revenus de cotisations à l'AE plus élevés. Compte tenu du déficit cumulatif du Compte des opérations à l'assurance-emploi, le DPB prévoit que le taux de cotisation sera de 2,03 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables en 2016 et de 2,08 \$ en 2017; dans le budget de 2012, le taux de cotisation est établi à 1,95 \$ en 2016 (aucun taux n'est indiqué pour 2017).

Le DPB prévoit des dépenses de programmes légèrement plus élevées pendant la période de

projection (1,2 milliard de dollars en moyenne) en raison des dépenses plus grandes au titre des prestations d'AE. Cela reflète en grande partie les écarts dans les projections du taux du chômage. En effet, de 2012 à 2016, le DPB prévoit un taux de chômage qui est de 0,6 point de pourcentage plus élevé, en moyenne, que le taux établi dans le budget de 2012 à partir des prévisions du secteur privé. Comparativement au budget de 2012, le DPB prévoit des frais de la dette publique inférieurs de 0,3 milliard de dollars, en moyenne, pendant la période de projection, en raison des taux d'intérêt à court terme plus faibles qui sont prévus. Dans l'ensemble, les dépenses totales du gouvernement, projetées par le DPB, dépassent de 0,8 milliard de dollars, en moyenne, celles qui sont prévues dans le budget de 2012.

À moyen terme, le solde budgétaire prévu par le DPB n'est que de 0,6 milliard de dollars inférieur, en moyenne, au solde projeté dans le budget de 2012. L'écart est attribuable aux revenus moins élevés et aux dépenses plus grandes au titre des prestations d'AE de 2013-2014 à 2015-2016, en raison des perspectives économiques du DPB qui sont moins reluisantes et qui tiennent compte des répercussions économiques qu'auront les réductions et les restrictions prévues des dépenses de fonctionnement du gouvernement.

Tableau 3-5

**Comparaison des projections financières
(DPB – budget de 2012)**

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Revenus budgétaires	0,8	2,1	-0,7	-3,3	-1,0	3,8
Charges de programmes	-0,1	1,2	1,6	1,7	1,4	1,1
Frais de la dette publique	0,2	0,2	0,9	-1,6	-1,5	-0,3
Charges totales	0,1	1,4	2,5	0,1	-0,1	0,8
Solde budgétaire	0,7	0,7	-3,2	-3,5	-1,0	3,0
Dette fédérale	-0,7	-1,4	2,0	5,4	6,5	3,5

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget;
Finances Canada.

Nota – Le tableau 3-5 illustre la projection du DPB moins la projection du budget de 2012.

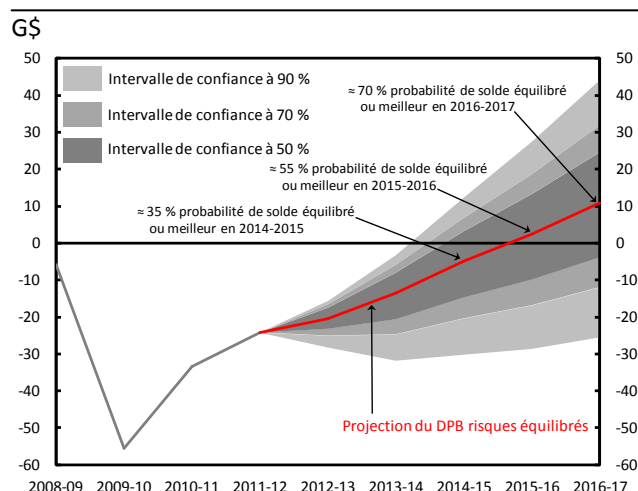
**Incertitude à l'égard des projections financières
du DPB**

Le DPB se sert d'une mesure de l'incertitude économique (fondée sur la validité des prévisions moyennes du secteur privé) et de son appréciation de la résultante des risques pour les prévisions moyennes du secteur privé présentées dans le budget de 2012 pour élaborer un graphique en éventail représentant le solde budgétaire du gouvernement à l'aide des coefficients de sensibilité budgétaire de Finances Canada.

Le DPB estime que la résultante des risques, dans la projection du PIB nominal faite par le secteur privé et présentée dans le budget de 2012, est défavorable, mais, à supposer que le gouvernement n'augmente pas ses dépenses au-delà des niveaux indiqués dans le budget, le DPB estime que les probabilités de parvenir à l'équilibre budgétaire ou de dégager un excédent sont d'environ 35 % en 2014-2015, de 55 % en 2015-2016 et de 70 % en 2016-2017 (figure 3-6). Ces estimations sont de loin supérieures aux estimations précédentes. Dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011, le DPB a estimé que la probabilité d'atteindre l'équilibre budgétaire ou de dégager un excédent était d'environ 10 % en 2014-2015, de 25 % en 2015-2016 et de 40 % en 2016-2017. Ces estimations ont été révisées considérablement à la hausse en raison de la nouvelle projection des charges de programmes directes qu'a établie le DPB et qui tient maintenant compte des prévisions concernant les réductions gouvernementales et les dépenses de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel.

Figure 3-6

Résultats relatifs au solde budgétaire compte tenu de l'incertitude économique et du risque de ralentissement



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Estimation du solde budgétaire structurel du gouvernement par le DPB

L'estimation du solde budgétaire structurel donne une idée de la situation financière sous-jacente du gouvernement. Du reste, il est essentiel de distinguer les éléments structurels des éléments conjoncturels du solde budgétaire, car, si les éléments conjoncturels tendent à se dissiper à moyen terme quand l'économie se rapproche de son niveau du PIB potentiel, les éléments structurels, eux, peuvent exiger une intervention. C'est pourquoi le DPB revoit régulièrement ses estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement du Canada en fonction des estimations révisées des tendances de l'économie, des mesures stratégiques annoncées et des hypothèses révisées.

L'amélioration projetée à moyen terme, c'est-à-dire le remplacement du déficit de 24,2 milliards de dollars en 2011-2012 par un excédent de 10,8 milliards de dollars, résulte en grande partie d'une amélioration structurelle (projetée) de la situation financière du gouvernement (tableau 3-6). Partant de

l'hypothèse que le gouvernement procédera aux restrictions et aux réductions de dépenses prévues, le DPB prévoit que le déficit structurel sera éliminé en 2013-2014 et cédera finalement le pas à un excédent structurel de 14,3 milliards de dollars en 2016-2017.

Tableau 3-6

Estimations des soldes budgétaires structurel et conjoncturel

G\$	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Solde structurel	-15,8	-8,5	1,3	9,6	12,1	14,3
Solde conjoncturel	-8,4	-11,9	-14,7	-14,4	-9,6	-3,5
Solde budgétaire	-24,2	-20,4	-13,4	-4,8	2,4	10,8

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

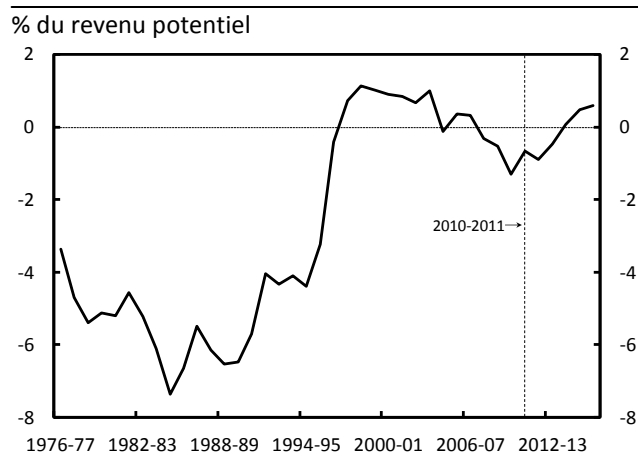
L'estimation du solde budgétaire structurel du gouvernement en 2016-2017, par le DPB, est de 15,8 milliards de dollars supérieure à ce qu'il avait prévu dans ses perspectives économiques et financières de novembre 2011. Le solde budgétaire structurel prévu est plus élevé parce que le DPB a tenu compte, d'une part, des mesures stratégiques annoncées récemment par le gouvernement pour réduire les dépenses ministérielles et, d'autre part, des prévisions des charges de fonctionnement du gouvernement qui feront l'objet d'un gel, ainsi que de leur incidence sur les frais de la dette publique. Sans ces mesures stratégiques (qui ont une incidence sur les frais de la dette publique), le DPB prévoit que le solde structurel serait encore négatif à moyen terme, d'où un déficit structurel de 3,8 milliards de dollars en 2016-2017. Cette estimation est légèrement plus élevée que celle qui est indiquée dans les *Perspectives économiques et financières selon le DPB* de novembre 2011 (1,6 milliard de dollars), car elle tient compte de la réduction de la hausse maximale du taux de cotisation annoncée dans le budget de 2012.

Par rapport au revenu potentiel, le solde structurel projeté par le DPB est supérieur de 1,6 point de pourcentage, passant de -0,9 à 0,7 % en 2016-2017 (figure 3-7). L'excédent structurel à moyen terme

que projette le DPB résulte de l'application des mesures stratégiques annoncées dans les récents budgets en vue de réduire ou de restreindre les dépenses de programmes gouvernementales et de l'augmentation du taux de cotisation à l'AE en vue d'équilibrer le Compte des opérations de l'assurance-emploi.

Figure 3-7

**Solde budgétaire structurel,
1976-1977 à 2016-2017**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Le solde structurel estimé par le DPB en 2016-2017 (14,3 milliards de dollars) est supérieur au solde budgétaire projeté de 10,8 milliards compte tenu de l'incidence du cycle économique (écart de production/de revenu) sur les composantes des revenus et des dépenses de programmes du gouvernement. Même si Finances Canada ne publie pas ses projections à moyen terme de l'écart de production ou de revenu, il est possible d'en arriver à une approximation de son estimation de l'écart de production au fil du temps et à moyen terme, en se servant des données publiques du Ministère (se reporter à l'annexe G pour plus de renseignements)¹¹.

¹¹ Finances Canada a fourni des estimations de l'écart de production au Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre du Processus d'évaluation mutuelle du G-20, mais il ne les a pas fournies au DPB malgré les demandes répétées que ce dernier lui a adressées à cet effet, soit le 30 novembre 2011 (http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0056_IMF_submission_FR.pdf), le 3 février 2012 (http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0056_IMF_submission_FR.pdf).

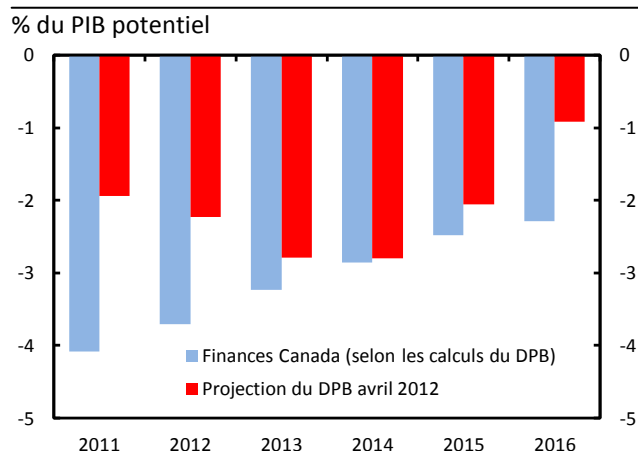
À la lumière des données publiques, le DPB croit que l'estimation du cycle économique, par Finances Canada, mesurée en fonction de l'écart de production est plus considérable que l'estimation à laquelle il est arrivé pour 2016 (figure 3-8). Comme le budget de 2012 prévoit un excédent de 7,8 milliards de dollars en 2016-2017, on peut penser que l'excédent structurel estimé par Finances Canada pour 2016-2017 dépassera probablement le solde structurel de 14,3 milliards de dollars prévu par le DPB¹². D'après les calculs du DPB expliqués à l'annexe G, l'écart de production indiqué par Finances Canada est 2,5 fois supérieur au chiffre projeté par le DPB pour 2016. Si l'on suppose que l'estimation du coefficient de sensibilité du solde budgétaire global de Finances Canada est la même que celle du DPB, le solde conjoncturel serait proportionnellement plus élevé (-8,75 milliards de dollars comparativement aux -3,5 milliards établis par le DPB), toutes choses étant égales par ailleurs. Le solde structurel étant défini comme étant le solde budgétaire (réel) moins le solde conjoncturel, on peut penser que le solde structurel estimé par Finances Canada s'établirait à environ 16,6 milliards de dollars (7,8 milliards plus 8,75 milliards) en 2016-2017.

[ion_followup_FR.pdf](http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0077_Finance_FRT_FR.pdf)) et le 9 mars 2012 (http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/InformationRequests/Requests/IR0077_Finance_FRT_FR.pdf).

¹² Le DPB (2011c) a fourni une comparaison entre les estimations du solde structurel du gouvernement établies par Finances Canada et ses propres estimations (à partir des Comptes nationaux) et a indiqué que les deux séries d'estimations se suivent de près pendant la période allant de 1975 à 2005. De 2006 à 2010, cependant, ces estimations divergent, probablement en raison des écarts dans les estimations du revenu potentiel.

Figure 3-8

Estimations de l'écart de production



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Le DPB est d'avis que les estimations et les prévisions quant aux soldes budgétaires structurels fournissent des informations utiles sur la position budgétaire et contribuent à éclairer les actions politiques. Finances Canada pourrait améliorer la transparence budgétaire en rendant publiques ses prévisions du solde budgétaire structurel du gouvernement du Canada à partir des comptes publics et nationaux, et dévoiler la méthodologie et les postulats utilisés, incluent ses estimations du PIB potentiel et du revenu potentiel, sur une base historique et dans un horizon de planification à moyen terme.

Viabilité financière

Si le DPB entrevoit que le solde budgétaire structurel du gouvernement passera du déficit au surplus à moyen terme, cela ne veut pas dire, à proprement parler, que la structure financière est viable à long terme. Pour déterminer si la structure financière d'un gouvernement est viable, il faut voir au-delà des projections de déficits budgétaires et de la dette à moyen terme et observer l'incidence économique et financière du vieillissement de la population. Aux fins de la viabilité financière, la dette publique ne doit pas croître plus rapidement que l'économie.

Mise à jour de l'analyse de la viabilité financière réalisée par le DPB

À la suite de l'annonce, en décembre 2011, du renouvellement du Transfert canadien en matière de santé (TCS), le DPB a mis à jour les projections à long terme présentées dans son rapport sur la viabilité financière de janvier 2012, afin de tenir compte des changements apportés à la structure des transferts fédéraux¹³. Le DPB a ainsi déterminé que la structure financière du gouvernement est viable à long terme compte tenu des tendances démographiques et économiques envisagées. Toutefois, c'est à l'échelle provinciale et territoriale que les changements apportés à la structure du TCS ont une incidence. Selon l'analyse de janvier 2012, le DPB a constaté que la situation financière des provinces et territoires demeurera insoutenable à long terme et continuera de se détériorer, une conséquence de la réduction des transferts fédéraux au titre du TCS.

Le DPB a publié aussi une note¹⁴ dans laquelle il comparait différentes projections à long terme concernant les prestations fédérales aux aînés et évaluait leur viabilité dans un cadre analytique global. Selon cette analyse, compte tenu des changements apportés au TCS à long terme, la structure financière fédérale est viable même si l'on prévoit que les prestations aux aînés augmenteront par rapport à la taille de l'économie de 2,2 % du PIB (36 milliards de dollars) en 2010-2011 à 3,0 % (110 milliards de dollars) en 2031-2032, si l'on se fie à l'hypothèse selon laquelle la hausse des paiements de prestations moyens ne dépassera pas le taux d'inflation de l'IPC. Selon cette hypothèse, le DPB a envisagé que le rapport dette fédérale nette-PIB diminuerait régulièrement à long terme jusqu'à atteindre une position d'actif net (excédent du total de l'actif sur le total du passif), ce qui signifie que la structure financière fédérale est viable. Les projections du DPB à ce moment ne tenaient pas compte des économies attribuables au gel des dépenses de

¹³ http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/Renewing_CHT_FR.pdf.

¹⁴ http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf.

fonctionnement et à l'Examen stratégique et fonctionnel. En intégrant ces économies, l'État disposerait d'une plus grande marge de manœuvre financière pour réduire les recettes, augmenter les dépenses de programmes ou ces deux facteurs combinés, tout en préservant sa viabilité financière.

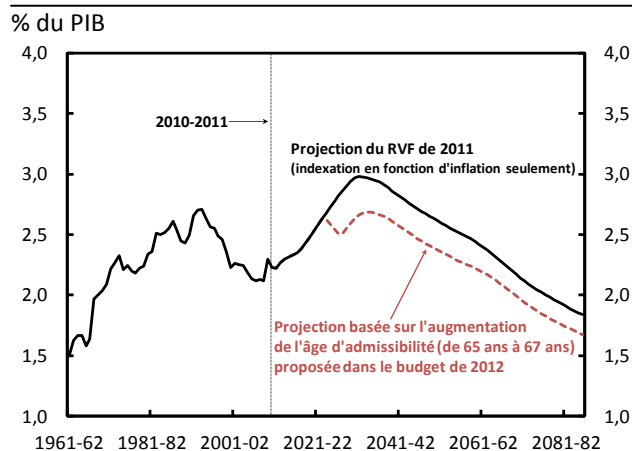
Changement proposé à l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse dans le budget de 2012

Par comparaison, le budget de 2012 laisse croire que l'augmentation prévue des prestations aux aînés jusqu'en 2030 démontre que le programme n'est pas viable à long terme. C'est pour cette raison que le budget de 2012 propose de relever de 65 à 67 ans l'âge d'admissibilité aux prestations à compter de 2023 et de mettre pleinement en œuvre ce changement en janvier 2029. Néanmoins, le budget de 2012 ne fournit aucune projection ou estimation quant à l'incidence à long terme du changement proposé.

Utilisant les projections à long terme énoncées dans le *Rapport sur la viabilité financière* de 2011, le DPB a examiné l'incidence du changement proposé sur les dépenses du gouvernement en matière de prestations aux aînés. Ainsi, le DPB a déterminé que relever l'âge d'admissibilité aux prestations aux aînés réduirait les dépenses à ce chapitre d'environ 12 % (12 milliards de dollars) en 2029-2030. Sous le régime proposé, le DPB envisage que, selon la taille de l'économie, les prestations aux aînés augmenteraient de 2,2 à 2,7 % du PIB en 2033-2034, ce qui représente une différence de 0,3 point de pourcentage en moins par rapport à ce qui serait le cas si le régime demeurerait inchangé (figure 3-9). À la fin de l'horizon de projection à long terme, les dépenses consacrées aux prestations aux aînés fléchiraient à 1,7 % du PIB, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à ce que l'on obtiendrait sans ce changement.

Figure 3-9

Prestations aux aînés, de 1961-1962 à 2085-2086



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Le DPB estime que les projections financières et économiques à long terme sont essentielles à l'analyse de la transparence et de la viabilité budgétaire. Le gouvernement pourrait faire preuve d'une plus grande transparence budgétaire s'il divulguait son analyse et ses projections à long terme de l'incidence de son projet de hausser l'âge d'admissibilité aux prestations pour les aînés, en plus de donner suite à son engagement, dans le budget de 2007, de publier « un rapport exhaustif sur la viabilité des finances publiques et l'équité intergénérationnelle ». Comme il est mentionné dans le budget de 2007, ce rapport « offrira une vaste analyse des changements démographiques actuels et futurs et des répercussions de ces changements sur les perspectives économiques et financières à long terme du Canada ».

4 Tendances économiques à long terme

Le DPB a centré son analyse sur les implications financières et économiques à long terme du vieillissement de la population, mais d'autres tendances appréciables auront une incidence sur l'économie et les finances publiques du Canada à long terme. La présente partie décrit certaines tendances économiques du Canada à long terme, dont le ralentissement de la productivité, le

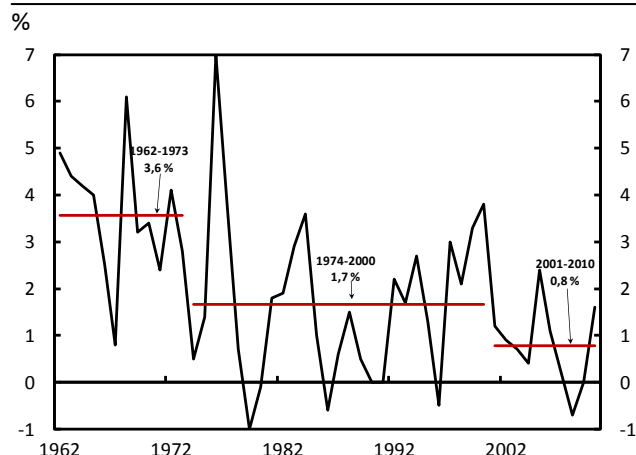
changement industriel et l'augmentation des inégalités de revenu entre les ménages et les provinces.

Productivité

La productivité d'un pays est l'un des facteurs déterminants des niveaux de vie à long terme. La croissance de la productivité du travail au Canada a ralenti durant les cinq dernières décennies; au cours de la dernière décennie, elle n'a augmenté que de 0,7 % chaque année (figure 4-1).

Figure 4-1

Croissance de la productivité du travail dans le secteur des affaires, de 1962 à 2010



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

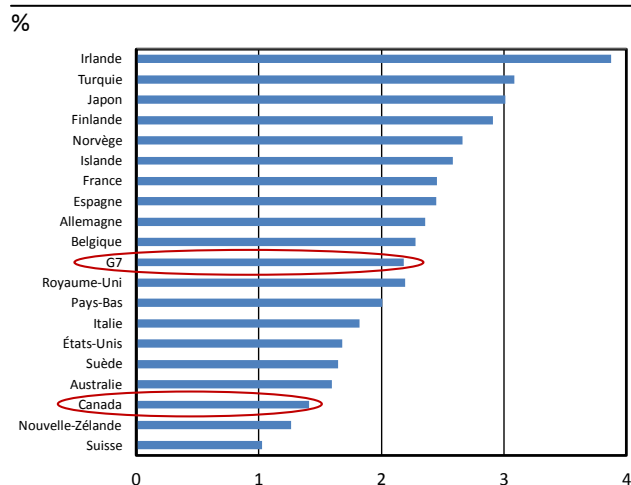
Nota – La productivité du travail correspond au PIB réel divisé par le total des heures travaillées. Des changements dans la productivité du travail reflètent l'influence conjointe du capital, du perfectionnement professionnel et de l'efficacité générale des processus de production.

La productivité récente du Canada est faible par rapport à ce qu'elle a été les décennies précédentes et par rapport au niveau international (figure 4-2). Cette question a de l'importance parce que des écarts de productivité apparemment anodins peuvent donner lieu à des écarts de revenus nationaux considérables à long terme. Par exemple, si la productivité du travail du Canada avait augmenté au taux moyen du G7 de 1971 à

2009¹⁵, le PIB réel du Canada en 2010 aurait été environ un tiers plus élevé, toutes choses étant égales.

Figure 4-2

Croissance annuelle moyenne de la productivité du travail, de 1971 à 2009



Source : OCDE, base de données sur la productivité.

Nota – La productivité du travail correspond au PIB réel exprimé dans la devise nationale et divisé par le total des heures travaillées.

La productivité est une question complexe, et il n'y a pas une seule explication au faible rendement du Canada ni une seule mesure stratégique permettant d'y remédier. Néanmoins, on reconnaît généralement que l'amélioration de l'innovation et de la compétitivité du Canada est essentielle à l'augmentation de la productivité et qu'elle passe par la création d'une valeur économique grâce à de meilleurs produits, processus de production, pratiques organisationnelles et moyens de commercialisation.

L'analyse macroéconomique propose certains facteurs qui pourraient peut-être expliquer la productivité relativement faible du Canada, par exemple des investissements moins importants de la part des entreprises dans la machinerie et l'équipement, ainsi que dans les technologies de

¹⁵ Selon l'OCDE (2011), la croissance de la productivité du travail au cours de cette période a augmenté de 2,2 % chaque année au sein du G7 comparativement à 1,4 % au Canada.

l'information et des communications; la taille restreinte relativement du marché canadien. Il est également question de diverses politiques gouvernementales, dont les mesures de réglementation (p. ex. restrictions applicables à la propriété étrangère; gestion de l'offre), du traitement fiscal préférentiel dont jouissent les petites entreprises et qui freine l'augmentation des incitatifs et, enfin, du recours excessif aux incitatifs fiscaux pour stimuler la recherche et le développement plutôt que la commercialisation¹⁶.

Enfin, comme le fait observer Drummond (2011), la faible productivité du Canada au cours de la dernière décennie est particulièrement décevante et déroutante, car les politiques gouvernementales et des facteurs externes – dont la vigueur du dollar canadien et la concurrence internationale accrue – auraient eu pour effet de renforcer la croissance de la productivité du Canada, comme le pensent la plupart des spécialistes.

Changement industriel

Durant les quatre dernières décennies, la part de l'emploi du secteur de la fabrication dans l'économie globale a diminué au Canada et dans la plupart des économies avancées (figure 4-3). Cette baisse est généralisée dans tout le secteur, autant dans les industries à faible coefficient de technologie que dans les industries de haute technologie. En fait, le secteur de la fabrication du Canada a subi des pertes d'emploi considérables ces 10 dernières années : 500 000 emplois sont disparus malgré la croissance nette de l'emploi de 2,8 millions dans le reste de l'économie canadienne, d'où les inquiétudes au sujet des perspectives d'avenir du secteur.

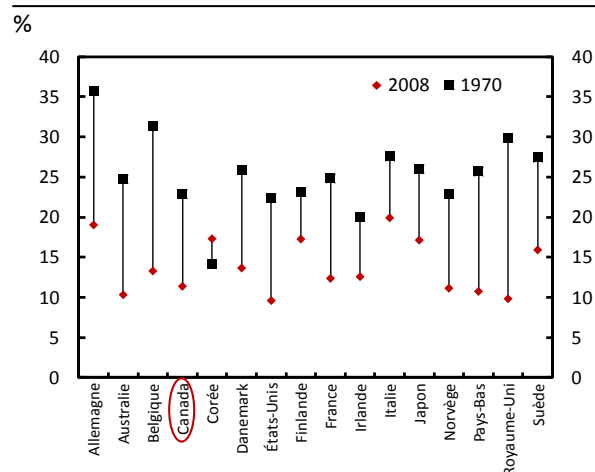
Les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication reflètent en partie une tendance à long terme dans les économies avancées, soit le transfert progressif des ressources, des secteurs de production de biens aux secteurs de services.

Toutefois, même si la part de l'emploi du secteur de la fabrication a diminué, sa part de la production globale (c.-à-d. le PIB réel) est demeurée à peu près constante parce que le secteur a été plus productif que le reste de l'économie : moins de travailleurs sont nécessaires pour produire la même quantité de biens (figure 4-4)¹⁷.

Un défi de taille pour le Canada, comme pour d'autres économies avancées, consistera à faciliter la transition de la main-d'œuvre, du secteur de la fabrication vers d'autres secteurs, car comme l'indiquent certaines recherches, le coût de l'adaptation des travailleurs pourrait être élevé si ces derniers ont du mal à mettre à profit leurs compétences d'un emploi à l'autre (Tapp, 2011).

Figure 4-3

Part de l'emploi total du secteur de la fabrication, 1970 et 2008



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Base de données pour l'analyse structurelle de l'OCDE.

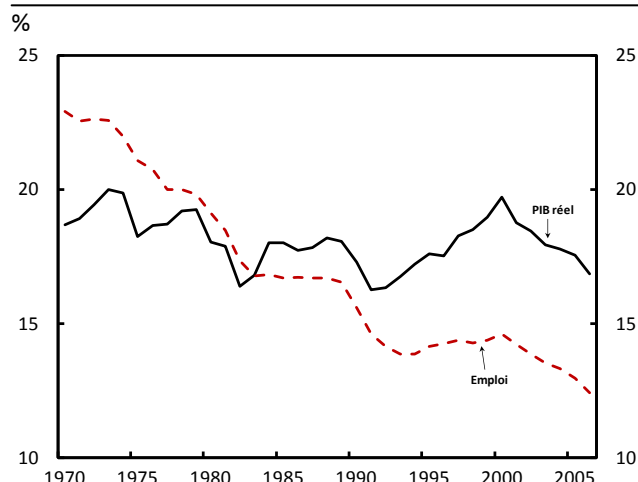
Nota – L'emploi correspond au « nombre de personnes engagées », c'est-à-dire l'emploi total dans le secteur de la fabrication en tant que part de l'emploi total. Les données pour l'Australie et le Royaume-Uni visent l'année 1971 et non 1970.

¹⁶ Parmi les récents travaux sur la productivité et l'innovation qui touchent les politiques, mentionnons Jenkins et coll. (2011); Canada 2020 (2011).

¹⁷ Cette hausse de productivité conjuguée à l'accroissement de la concurrence mondiale a fait en sorte que les prix ont augmenté plus lentement dans le secteur de la fabrication que dans les autres secteurs d'activité. Pour une analyse approfondie de ces questions, voir Baldwin et Macdonald (2009).

Figure 4-4

Part de l'économie du secteur de la fabrication : production réelle et emploi au Canada, de 1970 à 2006



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Base de données pour l'analyse structurelle de l'OCDE.
Nota – Le PIB réel est la valeur ajoutée totale en volumes, tandis que l'emploi est le « nombre de personnes engagées ».

Inégalité des revenus

L'inégalité des revenus au Canada s'est accentuée au cours des trois dernières décennies (figure 4-5). Loin d'être anodine, l'augmentation des inégalités peut affaiblir la cohésion sociale et augmenter la demande de programmes gouvernementaux et de mesures correctives. L'inégalité pose un problème si elle persiste d'une génération à l'autre, signe de chances inégales au fil du temps (OCDE, 2011).

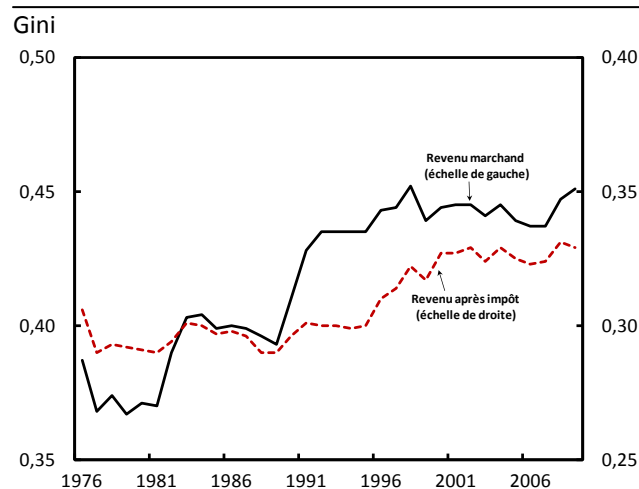
L'inégalité s'est accentuée parce qu'à la partie supérieure de la distribution correspondent des gains beaucoup plus importants attribuables à la progression des revenus du marché (figure 4-6). Par contre, les revenus du marché dans les trois quintiles inférieurs ont régressé en chiffres réels entre 1976 et 2009. Le régime d'impôt et de transfert du Canada compense une partie de l'inégalité accrue, car les transferts et revenus après impôt ont légèrement augmenté à l'extrémité inférieure de la distribution au cours de la même période.

Dans la partie supérieure de la distribution, la croissance est surtout attribuable à l'augmentation de la rémunération dans le percentile supérieur, qui englobe les salaires des cadres et les options sur actions (Saez et Veall, 2006). La part du premier percentile a également progressé dans de nombreux pays avancés ces dernières décennies, mais cette tendance est plus marquée au Canada que dans la plupart des pays (OCDE, 2011). En fait, l'inégalité des revenus s'est particulièrement accrue dans les pays anglophones, notamment aux États-Unis, suivis du Royaume-Uni et du Canada (Piketty et Saez, 2006).

Des tendances semblables ont été observées au Canada; la progression de la part de la rémunération dans le premier percentile a été la plus marquée en Alberta, au Québec anglophone et en Colombie-Britannique, et elle a été beaucoup plus modeste chez les francophones du Québec (figure 4-7)¹⁸.

Figure 4-5

Les coefficients de Gini pour le Canada, de 1976 à 2009



Source : Statistique Canada.

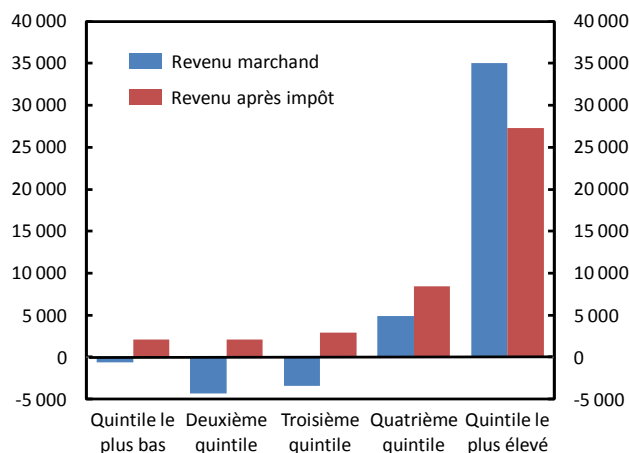
Nota – Le coefficient de Gini mesure le degré d'inégalité dans la répartition du revenu et il se situe entre 0 et un; plus le coefficient est élevé, plus inégale est la distribution du revenu. Les données portent sur les familles économiques, composées d'au moins deux personnes.

¹⁸ Voir également Saez et Veall (2006) ainsi que Veall (2010). La distinction linguistique a été établie à partir de la langue indiquée dans les déclarations de revenus.

Figure 4-6

Fluctuation des revenus réels par quintile, 2009 par rapport à 1976

En dollars constants de 2009

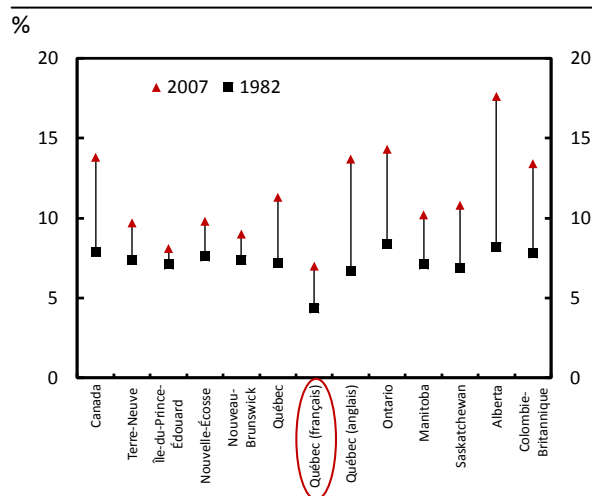


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota – Le revenu est réparti en groupes de cinq appelés quintiles, qui représentent chacun 20 % de la population.

Figure 4-7

Part du revenu total avant impôt du premier percentile, 1982 et 2007



Source : Veall (2010).

À la lumière de ces résultats, des chercheurs estiment que l'exode de cadres et de professionnels hautement qualifiés vers les États-Unis pourrait expliquer en grande partie la progression de la part de la rémunération au sommet au Canada. Si tel est le cas, il y a lieu de se

demander ce qui a d'abord causé l'accroissement de l'inégalité aux États-Unis. Bien que cette question demeure sans réponse, on peut penser que des changements dans la gouvernance des sociétés ont donné aux dirigeants plus de pouvoir à l'égard de leur rémunération. En outre, plusieurs autres facteurs peuvent être à l'origine de l'augmentation de l'inégalité des revenus, par exemple des facteurs liés à la technologie et au marché tels les progrès technologiques axés sur les compétences spécialisées qui rapportent davantage aux travailleurs hautement qualifiés. Les politiques gouvernementales peuvent également exercer une influence : déréglementation des marchés de produits, réduction des mesures législatives visant à protéger l'emploi, diminution de la syndicalisation et de l'assujettissement à l'assurance-emploi (OCDE, 2011).

Disparités des revenus régionaux

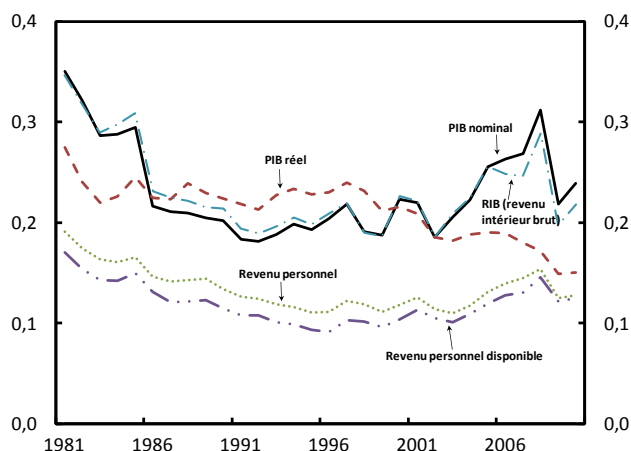
L'inégalité des revenus s'est accentuée au Canada non seulement entre les personnes et les ménages, mais également entre les régions, du moins ces 10 dernières années. La figure 4-8 illustre plusieurs mesures de la dispersion de la production économique et des revenus entre les provinces ces 30 dernières années. Les disparités des revenus provinciaux se sont généralement atténuées au cours des années 1980 et ont été relativement stables durant les années 1990. Par contre, au début de 2002, à mesure que les prix des produits de base ont commencé à se raffermir considérablement à l'échelle mondiale, les disparités des revenus régionaux se sont accrues de manière abrupte, un effet qui ne s'est atténué qu'en 2009 avec la récession mondiale¹⁹.

¹⁹ Bien que la mesure de la dispersion fondée sur le PIB réel (volumes de production) mette en évidence une tendance à la baisse de 1981 à 2010, les autres mesures, qui permettent également de déterminer les répercussions des variations de prix, font ressortir l'augmentation de la dispersion du pouvoir d'achat global entre les provinces ces dix dernières années. Plus précisément, le PIB nominal représente la valeur globale de la production (prix et volumes); le revenu intérieur brut (RIB) réel tient compte du pouvoir d'achat des revenus générés par la production, y compris un « gain commercial » résultant des variations sur le plan des échanges commerciaux. Le revenu personnel est exprimé en termes nominaux. Enfin, le revenu disponible correspond au revenu personnel après impôt.

Figure 4-8

Mesures de la dispersion de la production et des revenus provinciaux, de 1981 à 2010

Coefficient de variation



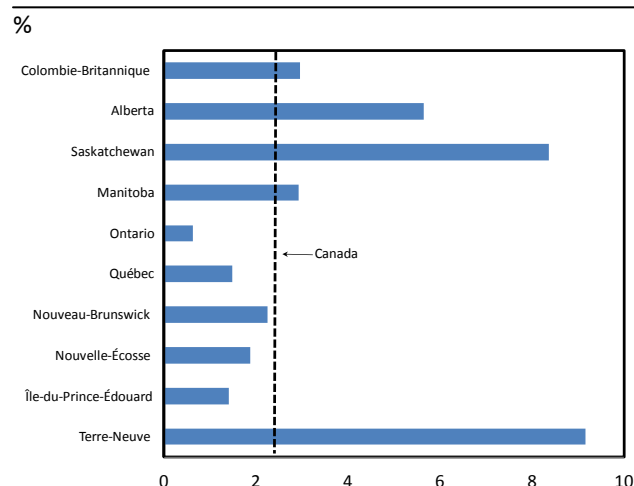
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota – Les séries sous-jacentes sont des mesures exprimées par habitant. Le coefficient de variation est une mesure normalisée de la dispersion d'une distribution. Il correspond, pour chaque année, au rapport entre l'écart type et la moyenne de chacune des séries dans toutes les provinces.

La figure 4-9 illustre une importante mesure du pouvoir d'achat provincial, soit la croissance du produit intérieur brut réel par habitant, pendant la flambée des prix des produits de 2002 à 2008. Pendant cette période, la croissance a été considérablement plus vigoureuse dans les provinces productrices de ressources que sont Terre-Neuve, la Saskatchewan et l'Alberta (respectivement 9,2, 8,4 et 5,6 %) ²⁰ et elle a été le plus faible dans les provinces du centre : le taux de croissance s'est établi à seulement 0,6 % en Ontario et 1,5 % au Québec.

Figure 4-9

Croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut réel par habitant, par province, de 2003 à 2008



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Si les variations des prix des produits à l'échelle mondiale continuent de donner lieu à d'importantes différences de croissance entre les provinces du Canada, cela pourrait avoir des conséquences à long terme pour les programmes d'impôt et de transfert qui redistribuent les ressources entre les provinces, comme le programme de péréquation fédéral.

²⁰ Les diminutions les plus importantes ont également été enregistrées dans ces mêmes provinces en 2009, avec la chute du cours des produits pendant la récession mondiale.

Références

Baldwin, John et Ryan Macdonald, *Le secteur canadien de la fabrication : adaptation aux défis*, Statistique Canada, juillet, 2009, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0027m/11f0027m2009057-fra.pdf>.

Canada 2020, *Increasing Innovation and Productivity*, novembre, 2011, http://canada2020.ca/canada-we-want/wp-content/themes/canada2020/assets/pdf/en/Canada2020_E_Innovation-6.pdf.

DPB, *Estimations du PIB potentiel et de l'écart de production du Canada – Une analyse comparative*, 2010, http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/PIB_potentiel.pdf.

DPB, *Rapport sur la viabilité financière de 2011*, septembre, 2011a, http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/FSR_2011_FR.pdf.

DPB, *Perspectives économiques et financières selon le DPB*, novembre, 2011b, http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/EFO_November_2011_FR.pdf.

DPB, *Comparaison des estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement du Canada établies par Finances Canada et par le DPB*, décembre, 2011c, http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/CABB_comparison_FR.pdf.

DPB, *Renouvellement du Transfert canadien en matière de santé : conséquences pour la viabilité financière aux niveaux fédéral et provincial-territorial*, janvier, 2012a, http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Renewing_CHT_FR.pdf.

DPB, *Viabilité financière fédérale et prestations aux aînés*, février, 2012b, http://www.parl.gc.ca/PBO-DPB/documents/Sustainability_OAS_FR.pdf.

Drummond, Don, « Confessions of a Serial Productivity Researcher », *International Productivity Monitor*, n° 22, automne, 2011, <http://www.csls.ca/ipm/22/IPM-22-Drummond.pdf>.

FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2012, <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2012/01/pdf/textf.pdf>.

Gouvernement du Canada, *Le Plan d'action économique du Canada (le plan budgétaire)*, 2009, <http://www.budget.gc.ca/2009/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf>.

Gouvernement du Canada, *Le Plan d'action économique du Canada : 2^e année (le plan budgétaire)*, 2010, <http://www.budget.gc.ca/2010/pdf/budget-planbudgetaire-fra.pdf>.

Gouvernement du Canada, *Le Plan d'action économique du Canada de 2012*, 2012, <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/pdf/Plan2012-fra.pdf>.

Jenkins, Tom et coll., *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir, Examen du soutien fédéral de la recherche-développement – Rapport final du groupe d'experts*, 2011, [http://rd-review.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/\\$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf](http://rd-review.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf/$FILE/R-D_InnovationCanada_Final-fra.pdf).

OCDE, *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, décembre, 2011, http://www.oecd.org/document/51/0,3746,fr_2649_33933_49147850_1_1_1_1,00.html.

Piketty, Thomas et Emmanuel Saez, « The Evolution of Top Incomes: A Historical and International Perspective », *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol. 96 (2), 2006, p. 200-205, <http://128.32.105.3/~saez/saez-veallAER05canada.pdf>.

Saez, Emmanuel et Michael Veall, « The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence », *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol. 95 (3), 2005, p. 831-849, <http://elsa.berkeley.edu/~saez/piketty-saezAEAPP06.pdf>.

Tapp, Stephen, « Lost in Transition: the Costs and Consequences of Sectoral Labour Adjustment », *Revue canadienne d'économie*, vol. 44(4), 2011, p. 1264-1296, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1540-5982.2011.01674.x/full>.

Veall, Michael, *Top Income Shares in Canada: Updates and Extensions*, document de travail, 2010, <http://worthwhile.typepad.com/veall.pdf>.

Annexe A

Estimation des répercussions économiques des changements dans les dépenses de programmes du gouvernement et d'autres mesures

Pour pouvoir intégrer les répercussions économiques des changements apportés aux dépenses de programmes du gouvernement dans le budget de 2012 et autres mesures à son aperçu économique à moyen terme, le DPB s'est servi des estimations de dépenses établies par Finances Canada et des multiplicateurs fiscaux publiés dans les budgets de 2009 et de 2010. Finances Canada s'est servi de ces multiplicateurs pour estimer les répercussions économiques du Plan d'action économique (PAE) du gouvernement. Le budget de 2010 précise que les multiplicateurs fiscaux :

[...] sont des mesures agrégées qui tiennent compte des effets initiaux, indirects et induits, ainsi que des fuites économiques liées à l'épargne et aux importations [...] En raison de la très grande incertitude entourant la taille des multiplicateurs financiers, il a fallu recourir à des estimations prudentes [...] De plus, de récents travaux de recherche économique indiquent que les multiplicateurs financiers sont supérieurs à ceux utilisés dans la présente analyse lorsque les taux directeurs atteignent leur limite inférieure effective [...]

Pour estimer les répercussions économiques des réductions de charges de programmes directes envisagées dans le budget de 2012 et du gel des charges de fonctionnement du gouvernement, le DPB a soumis ces mesures au multiplicateur de dépenses utilisé par Finances Canada pour les « autres mesures de dépenses » (appelées Charges de programmes directes dans le tableau A-1). Ces mesures correspondent à la catégorie des dépenses actuelles en produits et services du Modèle économique et fiscal canadien (MEFC) de Finances Canada. Le DPB a aussi assujéti à ce multiplicateur les réductions présumées des dépenses de programmes provinciales.

Pour estimer les répercussions économiques de la mesure prévue au budget de 2012 qui consiste à réduire la hausse des taux de cotisation de l'assurance-emploi, le DPB a utilisé le multiplicateur fiscal « cotisations d'assurance-emploi » de Finances Canada. La

réduction proposée neutralisera certaines des conséquences néfastes de la réduction des dépenses et autres mesures du budget de 2012.

Tableau A-1

Multiplicateurs fiscaux de Finances Canada dans les budgets de 2009 et de 2010

Incidence monétaire sur le PIB réel d'une hausse permanente de 1 \$ des mesures fiscales

	Année 1	Année 2	Ultime
Charges de programmes directes	0,8	1,3	1,4
Cotisations d'assurance-emploi	0,2	0,5	0,6

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – Les multiplicateurs fiscaux « Dépenses de programmes directes » au tableau A1-1 sont appelés « Autres mesures de dépenses » dans les budgets de 2009 et de 2010.

Puisque l'économie canadienne tourne encore bien en deçà de son PIB potentiel (selon les estimations du DPB) et que le taux directeur de la Banque du Canada se rapproche relativement de la limite inférieure effective (à seulement 75 points de base au-dessus de la limite), le DPB a considéré comme symétrique le multiplicateur de Finances Canada appliqué aux dépenses en biens et services du gouvernement. Autrement dit, la réduction et la hausse des dépenses de programmes directes du gouvernement ont des effets équivalents, mais opposés sur l'économie. Pour reprendre l'exemple fourni dans le budget de 2009, « un multiplicateur de 1 signifie qu'un dollar consacré à des dépenses budgétaires (réduction) génère (retire) un dollar de production réelle [...] » [parenthèses ajoutées].

En outre, l'estimation du DPB de l'impact sur l'emploi s'appuie sur le rapport historique qui unit l'emploi et le PIB réel (selon leur tendance respective). L'estimation de ce rapport par le DPB est conforme aux hypothèses retenues par Finances Canada pour traduire en emploi l'impact sur le PIB réel estimé du PAE. En outre, certaines des répercussions économiques du gel et de la

réduction des dépenses publiques sont neutralisées par le fait que, selon l'hypothèse du DPB, après une timide reprise économique et un solide arrimage des attentes d'inflation, la Banque du Canada maintiendra son taux directeur à au moins 1 % jusqu'à la fin du dernier trimestre de 2014 avant de le hausser, de façon graduelle, mais régulière, pendant la dernière partie de la projection (à environ 3,2 % d'ici la fin de 2016). En l'absence de changements appliqués aux dépenses et d'autres mesures dans le budget de 2012, le DPB a présumé que la Banque du Canada commencerait à hausser graduellement son taux directeur dès le deuxième trimestre de 2013. Cette hypothèse contribue à atténuer quelque peu la pertinence des répercussions de la restriction et de la réduction des dépenses de programmes du gouvernement.

Le tableau A-2 présente les impacts financiers détaillés des réductions de dépenses de programmes et du gel des dépenses de fonctionnement dans le budget de 2012, en plus des réductions de dépenses présumées pour les gouvernements provinciaux et de la réduction de la hausse du taux de cotisation à l'assurance-emploi.

Tableau A-2

Impacts financiers de la réduction des dépenses de programmes du gouvernement et d'autres mesures

G\$	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Réductions des dépenses du budget de 2012	-3,3	-4,1	-4,6	-4,5	-4,6
Réductions des cotisations d'assurance-emploi du budget de 2012	0,2	0,8	1,5	2,3	2,3
Réductions des dépenses provinciales	0,0	0,0	-2,0	-3,0	-4,0
Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel	-4,6	-5,4	-6,1	-6,8	-7,9
Impact global	-7,7	-8,7	-11,2	-12,0	-14,2

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

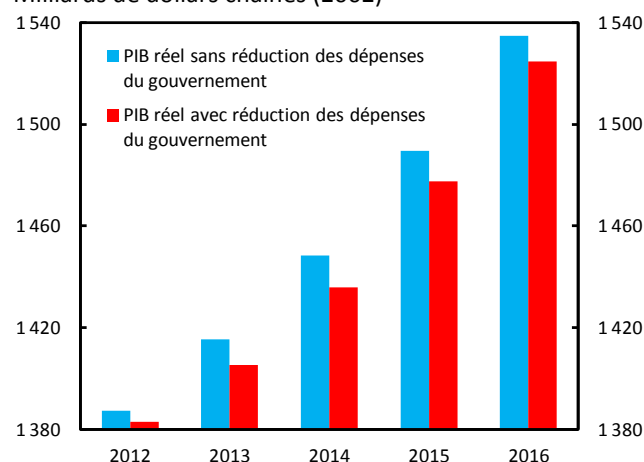
Nota – Le montant imputé aux « Charges de fonctionnement pouvant faire l'objet d'un gel » représente la réduction des dépenses dans les cas où on prévoit une hausse propulsée par l'inflation et la croissance de la population.

La projection du DPB quant au PIB réel en avril 2012 se traduit par une trajectoire projetée du PIB réel inférieure à ce qui aurait été le cas en l'absence des restrictions et réductions des dépenses de programmes (figure A-1). L'écart opposant ces niveaux de PIB réel prévus équivaut à l'incidence globale de ces mesures sur le niveau de PIB réel, après avoir tenu compte des impacts compensatoires des mesures relatives à l'AE prévues dans le budget de 2012, ainsi que des changements apportés aux taux de change et d'intérêt.

Figure A-1

Incidence sur le PIB réel des changements apportés aux dépenses de programmes du gouvernement

Milliards de dollars chaînés (2002)



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – L'impact estimé sur le PIB réel tient compte des impacts compensatoires des mesures relatives à l'AE prévues dans le budget de 2012, ainsi que des changements apportés aux taux de change et d'intérêt.

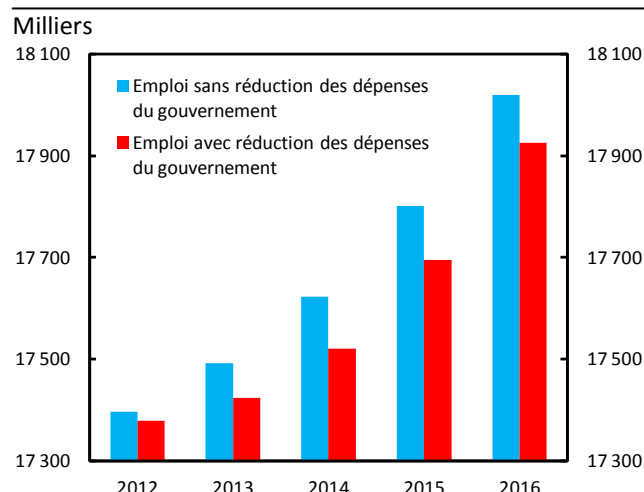
Les restrictions et réductions des dépenses de programmes nous éloignent encore plus du PIB potentiel et retardent davantage la reprise économique. Le DPB estime que sur une base cumulative au cours de 2012 à 2017, l'écart de production est plus de 50 % plus importante que ce qui se produirait en l'absence de telles mesures.

Alors qu'on appliquera les restrictions et réductions de dépenses, le taux de chômage devrait augmenter, de 2013 à 2015, de 0,3 point de

pourcentage de plus que ce qui se produirait sans ces mesures. Un taux de chômage plus élevé, combiné à un taux de participation moindre, mène à un niveau d'emploi inférieur à ce qui est prévu (figure A-2). L'écart dans les projections relatives à l'emploi correspond aux répercussions globales des réductions de dépenses et autres mesures du budget de 2012 sur le niveau d'emploi le quel, à la limite supérieure, représente 108 000 emplois de moins qu'en 2015 pour l'économie globale.

Figure A-2

Incidence sur l'emploi des changements apportés aux dépenses de programmes du gouvernement



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.
 Nota – L'impact estimé sur l'emploi tient compte des impacts compensatoires des mesures relatives à l'AE prévues dans le budget de 2012, ainsi que des changements apportés aux taux de change et d'intérêt.

En résumé, le DPB estime que les répercussions économiques des réductions de dépenses et du gel des dépenses de fonctionnement dans le budget de 2012, outre les réductions de dépenses possibles à l'échelle provinciale, se manifesteront à moyen terme, même lorsqu'on tient compte de la réduction du taux d'augmentation des cotisations à l'AE et de la possibilité d'une intervention (limitée) de la politique monétaire. Le tableau A-3 présente l'estimation du DPB de l'impact global de ces mesures sur les niveaux de PIB réel et d'emploi.

Tableau A-3

Estimation des répercussions économiques des changements apportés aux dépenses de programmes du gouvernement

%, Milliers					
	2012	2013	2014	2015	2016
PIB réel (%)	-0,3	-0,7	-0,9	-0,8	-0,7
Emploi (%)	-0,1	-0,4	-0,6	-0,6	-0,5
Emploi (milliers)	-18	-69	-102	-108	-94

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – L'impact estimé tient compte des impacts compensatoires des mesures d'AE prévues au budget de 2012, ainsi que des changements apportés aux taux de change et d'intérêt.

Annexe B

Tableau B-1 – Perspectives économiques du DPB d’avril 2012 et de novembre 2011

	2012	2013	2014	2015	2016
Croissance du PIB réel (%)					
PEF de novembre 2011	1,5	2,1	2,5	2,8	3,0
PEF d'avril 2012	1,9	1,6	2,2	2,9	3,2
<i>différence</i>	0,4	-0,5	-0,3	0,1	0,2
Inflation du PIB (%)					
PEF de novembre 2011	1,1	1,8	2,0	2,2	2,2
PEF d'avril 2012	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0
<i>différence</i>	0,6	0,0	-0,1	-0,3	-0,2
Croissance du PIB nominal (%)					
PEF de novembre 2011	2,6	4,0	4,5	5,0	5,3
PEF d'avril 2012	3,6	3,4	4,1	4,9	5,2
<i>différence</i>	1,0	-0,5	-0,4	-0,1	0,0
Niveau du PIB nominal (G\$)					
PEF de novembre 2011	1 747	1 817	1 899	1 995	2 100
PEF d'avril 2012	1 780	1 841	1 917	2 011	2 116
<i>différence</i>	33	25	18	16	17
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)					
PEF de novembre 2011	1,0	1,0	1,8	2,8	3,8
PEF d'avril 2012	0,9	1,0	1,0	1,8	2,8
<i>différence</i>	0,0	-0,1	-0,8	-1,0	-1,0
Taux des obligation du gouvernement à 10 ans (%)					
PEF de novembre 2011	3,1	3,8	4,5	5,0	5,3
PEF d'avril 2012	2,7	3,8	4,3	4,6	4,9
<i>différence</i>	-0,5	0,0	-0,2	-0,4	-0,4
Taux de change (cents US/\$CAN)					
PEF de novembre 2011	96,0	96,3	96,8	98,2	99,8
PEF d'avril 2012	100,2	99,3	98,8	99,1	100,2
<i>différence</i>	4,2	3,0	2,0	0,8	0,4
Taux de chômage (%)					
PEF de novembre 2011	8,0	8,0	7,8	7,5	7,0
PEF d'avril 2012	7,7	7,9	7,9	7,5	7,0
<i>différence</i>	-0,3	-0,1	0,1	0,1	0,0
Inflation de l'IPC global (%)					
PEF de novembre 2011	1,6	1,8	1,9	2,0	2,0
PEF d'avril 2012	2,0	1,7	1,8	1,9	2,0
<i>différence</i>	0,4	-0,1	-0,1	-0,1	0,0
Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)					
PEF de novembre 2011	1,6	2,3	2,6	3,1	3,5
PEF d'avril 2012	2,1	2,2	2,7	3,3	3,6
<i>différence</i>	0,5	-0,1	0,1	0,2	0,2

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe C

**Tableau C-1 – Comparaison des perspectives économiques du DPB d'avril 2012
par rapport au budget de 2012**

	2012	2013	2014	2015	2016
Croissance du PIB réel (%)					
Budget de 2012	2,1	2,4	2,4	2,4	2,2
PEF d'avril 2012	1,9	1,6	2,2	2,9	3,2
<i>différence</i>	-0,2	-0,8	-0,2	0,5	1,0
Inflation du PIB (%)					
Budget de 2012	2,4	2,0	2,1	2,0	2,0
PEF d'avril 2012	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0
<i>différence</i>	-0,7	-0,2	-0,2	-0,1	0,0
Croissance du PIB nominal (%)					
Budget de 2012	4,6	4,4	4,6	4,4	4,2
PEF d'avril 2012	3,6	3,4	4,1	4,9	5,2
<i>différence</i>	-1,0	-1,0	-0,5	0,5	1,0
Niveau du PIB nominal (G\$)					
Budget de 2012	1 798	1 877	1 963	2 050	2 136
PEF d'avril 2012	1 780	1 841	1 917	2 011	2 116
<i>différence</i>	-18	-36	-46	-39	-20
Taux des bons du Trésor à 3 mois (%)					
Budget de 2012	0,9	1,3	2,2	3,3	3,9
PEF d'avril 2012	0,9	1,0	1,0	1,8	2,8
<i>différence</i>	0,0	-0,4	-1,2	-1,5	-1,1
Taux des obligation du gouvernement à 10 ans (%)					
Budget de 2012	2,2	2,8	3,6	4,3	4,5
PEF d'avril 2012	2,7	3,8	4,3	4,6	4,9
<i>différence</i>	0,5	1,0	0,7	0,3	0,4
Taux de change (C\$US/\$CAN)					
Budget de 2012	99,6	101,8	101,1	100,5	100,2
PEF d'avril 2012	100,2	99,3	98,8	99,1	100,2
<i>différence</i>	0,6	-2,5	-2,3	-1,4	0,0
Taux de chômage (%)					
Budget de 2012	7,5	7,2	6,9	6,7	6,6
PEF d'avril 2012	7,7	7,9	7,9	7,5	7,0
<i>différence</i>	0,2	0,7	1,0	0,8	0,4
Inflation de l'IPC global (%)					
Budget de 2012	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0
PEF d'avril 2012	2,0	1,7	1,8	1,9	2,0
<i>différence</i>	-0,1	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
Croissance du PIB réel aux États-Unis (%)					
Budget de 2012	2,3	2,4	2,8	2,9	2,8
PEF d'avril 2012	2,1	2,2	2,7	3,3	3,6
<i>différence</i>	-0,2	-0,2	-0,1	0,4	0,8

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Annexe D

Tableau D-1 – Résumé des perspectives financières budgétaires du DPB d'avril 2012

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	120,5	128,7	135,8	143,1	151,7	160,4
Impôt sur le revenu des sociétés	32,1	27,5	29,2	31,3	34,1	37,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,6	5,8	6,2	6,5	7,1	7,6
Total de l'impôt sur le revenu	158,2	161,9	171,3	180,9	192,9	205,0
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	29,1	30,6	31,7	32,9	34,5	36,2
Droits de douane à l'importation	3,8	4,1	4,2	4,4	4,7	4,9
Autres taxes et droits d'accise	10,9	10,9	10,9	11,0	10,9	10,7
Total des taxes et droits d'accise	43,8	45,6	46,8	48,4	50,1	51,8
Cotisations d'assurance-emploi	18,8	20,1	21,7	23,2	25,0	26,9
Autres revenus	28,0	29,4	29,9	29,8	31,1	32,6
Total des revenus budgétaires	248,8	257,1	269,7	282,2	299,0	316,3
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	38,0	40,4	42,6	44,9	47,4	49,9
Prestations d'assurance-emploi	17,8	20,2	21,5	21,7	21,7	21,5
Prestations pour enfants	12,8	13,2	13,5	13,8	14,0	14,1
Total	68,5	73,9	77,6	80,4	83,1	85,5
Principaux transferts aux autres administrations	56,8	57,9	59,8	62,2	64,9	68,1
Charges de programmes directes	116,5	114,7	113,7	113,0	115,1	116,1
Frais de la dette publique	31,2	31,0	32,0	31,4	33,4	35,8
Charges totales	273,0	277,5	283,1	287,0	296,5	305,5
Solde budgétaire	-24,2	-20,4	-13,4	-4,8	2,4	10,8
Autre revenu/ajustements	-6,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette fédérale	580,6	601,0	614,5	619,3	616,9	606,1
% du PIB						
Revenus budgétaires	14,5	14,4	14,6	14,7	14,9	14,9
Charges de programmes	14,1	13,8	13,6	13,3	13,1	12,7
Frais de la dette publique	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7
Solde budgétaire	-1,4	-1,1	-0,7	-0,3	0,1	0,5
Dette fédérale	33,8	33,8	33,4	32,3	30,7	28,6

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Annexe E

**Tableau E-1 – Comparaison des perspectives financières du DPB d'avril 2012
par rapport à novembre 2011**

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,9	1,5	1,3	0,9	0,8	0,7
Impôt sur le revenu des sociétés	4,3	1,0	1,0	1,5	1,8	1,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total de l'impôt sur le revenu	5,4	2,6	2,4	2,4	2,7	2,5
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	0,1	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Droits de douane à l'importation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres taxes et droits d'accise	-0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,1
Total des taxes et droits d'accise	-0,1	0,5	0,4	0,5	0,4	0,1
Cotisations d'assurance-emploi	-0,2	-0,7	-1,3	-2,1	-2,9	-3,1
Autres revenus	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1
Total des revenus budgétaires	5,5	2,9	1,8	1,0	0,3	-0,3
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Prestations d'assurance-emploi	-0,8	-0,5	0,1	0,0	-0,2	-0,3
Prestations pour enfants	-0,3	-0,3	-0,2	0,0	0,1	0,2
Total	-0,7	-0,2	0,5	0,6	0,5	0,5
Principaux transferts aux autres administrations	-0,7	1,1	0,4	0,4	0,3	0,3
Charges de programmes directes	-5,8	-7,3	-9,0	-11,1	-12,1	-14,2
Frais de la dette publique	-0,4	-0,8	-0,9	-2,8	-3,9	-4,9
Charges totales	-7,6	-7,2	-9,0	-12,9	-15,2	-18,4
Solde budgétaire	13,1	10,1	10,7	13,9	15,6	18,1
Dette fédérale	-7,0	-17,0	-27,8	-41,7	-57,2	-75,3

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota – Le tableau E-1 illustre la projection d'avril 2012 moins la projection de novembre 2011.

Annexe F

**Tableau F-1 – Comparaison des perspectives financières du DPB d'avril 2012
par rapport au budget de 2012**

G\$	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
Impôt sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	-0,4	3,3	1,9	1,1	1,9	3,4
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,5	-4,9	-5,1	-5,2	-3,8	-2,9
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,4	0,3	0,2	0,0	0,1	0,2
Total de l'impôt sur le revenu	-0,4	-1,4	-2,9	-4,0	-1,8	0,7
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	0,0	-0,3	-0,7	-1,1	-1,1	-1,1
Droits de douane à l'importation	-0,2	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,3	-0,3	-0,8	-1,1	-1,1	-1,1
Cotisations d'assurance-emploi	0,1	0,0	0,2	0,2	0,8	3,3
Autres revenus	1,4	3,7	2,9	1,6	1,1	1,0
Total des revenus budgétaires	0,8	2,1	-0,7	-3,3	-1,0	3,8
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2
Prestations d'assurance-emploi	0,3	1,5	2,2	2,4	2,2	1,7
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,0	1,7	2,1	2,3	2,1	1,5
Principaux transferts aux autres administrations	-0,1	-0,5	-0,5	-0,6	-0,7	-0,4
Charges de programmes directes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de la dette publique	0,2	0,2	0,9	-1,6	-1,5	-0,3
Charges totales	0,1	1,4	2,5	0,1	-0,1	0,8
Solde budgétaire	0,7	0,7	-3,2	-3,5	-1,0	3,0
Dette fédérale	-0,7	-1,4	2,0	5,4	6,5	3,5

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada.

Nota – Le tableau F-1 illustre la projection du DPB moins la projection du budget de 2012.

Annexe G

Calcul des estimations par Finances Canada du PIB potentiel et de l'écart de production

Le PIB potentiel et l'écart de production sont des indicateurs clés de la politique financière et monétaire. Le DPB définit le PIB potentiel comme la production que peut réaliser l'économie lorsque le capital, la main-d'œuvre et la technologie sont conformes à leurs tendances respectives. L'écart de production, la différence entre le PIB potentiel et actuel exprimée en pourcentage du PIB potentiel, compare l'économie canadienne à son potentiel. L'écart de production sert habituellement d'indicateur des pressions inflationnistes et constitue un intrant essentiel pour le calcul du solde budgétaire structurel du gouvernement.

Les estimations du PIB potentiel et de l'écart de production sont des intrants clés des projections économiques et financières du DPB et du calcul du solde budgétaire structurel. Puisque le PIB potentiel et l'écart de production ne sont pas directement observables, et doivent donc être estimés, il est utile de comparer les estimations du DPB quant au PIB potentiel et à l'écart de production avec celles d'autres organisations (p. ex. Finances Canada) qui utilisent ces indicateurs aux mêmes fins²¹.

Malheureusement, même si Finances Canada a fourni ses estimations de l'écart de production au FMI en 2011, en vertu du Processus d'évaluation mutuelle (PEM) du G20, il n'a pas rendu public ses estimations des niveaux de PIB potentiel et de l'écart de production, pas plus qu'il n'a fourni ces estimations au DPB, malgré qu'il en ait fait la demande le 30 novembre 2011, le 3 février 2012 et le 9 mars 2012. Par contre, Finances Canada rend publiques ses estimations du solde budgétaire structurel du gouvernement (selon les comptes nationaux), exprimées en dollars et en fonction du PIB potentiel, dans ses *Tableaux de référence financiers* annuels (<http://www.fin.gc.ca/frt->

[trf/2011/frt-trf-11-fra.asp](http://www.fin.gc.ca/frt-trf/2011/frt-trf-11-fra.asp)). Par ailleurs, Finances Canada a publié ses projections de la croissance du PIB potentiel à moyen terme (page 363 du budget de 2010). Grâce à ces données, le DPB a calculé ce qu'il considère comme une estimation approximative des mesures du PIB potentiel et de l'écart de production par Finances Canada.

Méthode employée par le DPB pour estimer le PIB potentiel et l'écart de production calculés par Finances Canada

Après la publication des *Tableaux de référence financiers* de 2009, Finances Canada a fourni au DPB suffisamment de données pour lui permettre d'estimer précisément sa mesure du PIB potentiel pour la période de 1975 à 2008²². Ensuite, à l'aide des projections de Finances Canada quant à la croissance du PIB potentiel de 2009 à 2014 mentionnées dans le budget de 2010, le DPB a extrapolé le niveau de PIB potentiel de 2008 pour en estimer la valeur en 2009 et pour les années suivantes.

Pour vérifier ses calculs, le DPB s'est servi de ces estimations pour reproduire celles de Finances Canada quant aux soldes budgétaires corrigés des variations conjoncturelles en fonction du PIB potentiel de 2009 et de 2010, selon les *Tableaux de référence financiers* de 2011. Une plus grande précision s'impose, mais le DPB a une certaine confiance dans ses calculs puisque les estimations jusqu'en 2008 ont été calculées avec une très grande précision. Toutefois, les calculs du DPB pour la période historique de 1975 à 2010 pourraient être touchés par les révisions qui ont été apportées par Finances Canada depuis le budget de 2010.

²¹ Le DPB (2010) offre une analyse comparative des estimations du PIB potentiel et des écarts de production : http://www.parl.gc.ca/pbo-dpb/documents/PIB_potentiel.pdf.

²² Les *Tableaux de référence financiers* de 2009 fournis au DPB étaient suffisamment précis pour permettre de calculer le niveau de PIB potentiel en fonction du niveau des soldes budgétaires corrigés des variations conjoncturelles, exprimé en dollars et selon le PIB potentiel (nominal), et parce que le déflateur du PIB (réel) sert à calculer à la fois le niveau du PIB nominal et le PIB potentiel nominal.

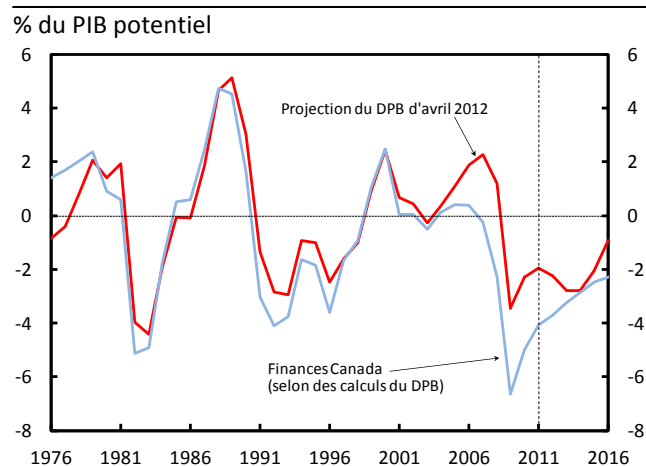
Pour calculer les estimations du PIB potentiel de 2011 à 2016, le DPB s'est fondé sur la projection de la croissance du PIB potentiel établie par Finances Canada pour la période de 2011 à 2014 (tableau A4.1 du budget de 2010), puis a considéré que la croissance potentielle en 2015 et en 2016 demeurerait au niveau projeté de 2014, c'est-à-dire à 2 % par année. La projection du PIB réel « actuel » ayant servi à calculer l'écart de production repose sur les prévisions moyennes du secteur privé pour la période de 2012 à 2016 présentées dans le budget de 2012.

Pour la période de 1979 à 2004, le DPB et Finances Canada estiment que l'écart de production ne diffère que par seulement 0,4 point de pourcentage (0,6 point de pourcentage en termes absolus) en moyenne (figure G-1). Toutefois, de 2004 à 2011, la différence dans les estimations de l'écart de production s'est accrue de manière considérable pour atteindre 2,3 points de pourcentage en moyenne, ce qui correspond (selon les calculs du DPB) à une croissance plus rapide du PIB potentiel selon Finances Canada.

D'après les calculs du DPB, les projections de l'écart de production du DPB et de Finances Canada laissent croire que l'économie canadienne demeura bien en deçà de son PIB potentiel à moyen terme et ne se redressera pas entièrement avant 2016 du grave ralentissement qu'elle a connu.

Figure G-1

Estimations de l'écart de production, de 1976 à 2016



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.